

PROCES VERBAL
CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2015

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

Procès Verbal de la séance du 25 Septembre 2015

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGAUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT représentée par Vincent COULOMB - Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Jean-Louis BONAN représenté par Guy SAUVAYRE - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Florence MASSE - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Eric DIARD représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Josette FURACE représentée par Marc LOPEZ - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Louisa HAMMOUCHE représentée par Samia GHALI - Garo HOVSEPIAN représenté par Eugène CASELLI - Paule JOUVE représentée par Bernard MARTY - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Janine MARY représentée par Catherine CHAZEAU - Christophe MASSE représenté par Vincent GOMEZ - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Dominique TIAN représenté par Carine ROGER.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

René BACCINO - Mireille BENEDETTI - Laurent COMAS - Yann FARINA - Albert GUIGUI - Claudette MOMPRIVE - Christyane PAUL - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Claude VALLETTE - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

La séance est ouverte à 09 H 40
sous la Présidence de Monsieur Guy TEISSIER,
Député des Bouches du Rhône
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Mesdames et messieurs, le quorum étant atteint, je déclare notre séance ouverte.

I – INSTALLATION D'UN ELU DE CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Daniel Navarro, ayant été démis d'office de son mandat de Conseiller municipal de Châteauneuf-les-Martigues, est remplacé au sein de notre Assemblée, conformément aux dispositions de l'article L. 273-10 du Code électoral, par M. Cédric Urios, nouveau Conseiller communautaire ici présent, que je vous demande de bien vouloir accueillir par vos applaudissements, je vous remercie.

(Applaudissements)

Je lui souhaite en votre nom la bienvenue.

II – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 JUILLET 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je sou mets à votre approbation le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2015.

S'il n'y a aucune observation, je le considère comme adopté.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2015 est adopté.

III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

IV – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 3 JUILLET 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que le compte-rendu des décisions du Président ainsi que le compte rendu des décisions du Bureau soient portés à la connaissance du Conseil. Ces comptes rendus ont été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

V – EXAMEN DES RAPPORTS

COMMISSION FONCTIONNEMENT ET MAITRISE DES COUTS

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Blum, la Commission Fonctionnement s'est réunie le 17 septembre, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux ?

Monsieur BLUM.- Monsieur le Président, notre Commission s'est réunie il y a quelques jours. Les rapports ont tous été adoptés à la majorité.

Je voudrais simplement signaler à la fois le rapport sur le budget supplémentaire qui a été présenté par notre collègue Montagnac et un rapport sur la renégociation de prêts qui avaient été, comme dans beaucoup de collectivités, contractés à des taux importants puisque adossés au Franc suisse. Cette renégociation va permettre de limiter fortement les risques encourus.

Voilà l'essentiel, Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci cher collègue. Je vais passer la parole à notre collègue Jean Montagnac pour les rapports n°1 à 10.

1. FCT 001-25/09/15 CC - Approbation du Budget Supplémentaire 2015

Monsieur MONTAGNAC.- Tout d'abord mes chers collègues, je voudrais vous parler du budget supplémentaire 2015 qui est soumis à votre approbation aujourd'hui.

Ce budget est finalement la conséquence du travail accompli toute l'année par les services. Je voudrais en profiter, Monsieur le Président, pour remercier aussi bien les services financiers que tous les autres services qui ont contribué à ce que nos décisions prises avec ce budget 2015 puissent assurer un maintien de nos finances, aussi bien en fonctionnement qu'en dépenses. Je voudrais les remercier et les féliciter de nous avoir aidés à continuer dans le sens, qui a été le vôtre et le nôtre, de ce budget 2015.

Le budget supplémentaire tient compte de mouvements exceptionnels :

- au budget annexe collecte et traitement des déchets avec la prise en compte du règlement des contentieux avec la société EveRé.

Je vous rappelle que lors d'un précédent Conseil communautaire, nous avons voté deux délibérations, notamment un protocole et un avenant n°4.

- au budget annexe des transports.

Il tient compte également de la sortie de l'emprunt 2006-017. Je vous en parlerai lors de la délibération concernant les transactions et les tractations entre la Communauté urbaine et la SFIL.

Globalement, en intégrant les ajustements habituels de ces mouvements exceptionnels, le BS 2015 est marqué par une stabilité des recettes.

Au cours de la réunion avec M. Bonnafox et ses services, nous avons voulu savoir si nous étions encore dans le droit fil de nos décisions fin août. Mes chers collègues, je peux vous assurer, mais nous en parlerons lors d'une prochaine réunion, que fin août, nous étions toujours dans les clous de nos décisions du budget 2015.

On constate également dans ce budget supplémentaire une variation des dépenses réelles de fonctionnement consolidées de 1,46 pour atteindre un montant total de 11 114 548 euros.

En investissement, à l'exception de l'inscription des crédits au titre des emprunts revolving de 101 millions d'euros pour les opérations de trésorerie qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, les dépenses réelles agrégées progressent de 9,853 millions soit une variation de 1,91. L'intégration des excédents de déficit est constatée au compte administratif 2014.

Ainsi, les mesures d'ajustement et l'intégration des excédents constatés au compte administratif de 2014 permettent une baisse de la prévision d'emprunt d'équilibre de 48 millions qui porte celle-ci à 142 millions. Je rappelle que nous avons voté 190 millions au budget primitif 2015 et qu'il y a une amélioration très nette dans ces emprunts que nous contractons pour l'année 2015. Cela préserve ainsi la trajectoire financière que nous avons définie.

Certains de mes collègues qui vont prendre la parole vont certainement avoir pour argument de dire que : certes c'est un budget en équilibre, certes nous avons dégagé un autofinancement mais que c'est certainement dû au fait que nous avons augmenté les taux en 2014.

Il est vrai que nous avons augmenté les taux mais cela nous était imposé par l'audit réalisé en 2012 et 2013. De plus il nous disait aussi de continuer à avoir des dépenses vertueuses et les recettes qui allaient avec et de ne pas dépenser au-delà de nos moyens. C'est ce que nous avons fait.

Il y a certes la part que nous avons récupérée dans l'augmentation des taux, mais il y a également le sérieux et le contrôle de notre gestion au jour le jour. Je pense que là aussi, on peut remercier les services pour le travail qu'ils ont accompli.

Voilà, Monsieur le Président, ce que je souhaitais dire en ce qui concerne le budget 2015. Je rappelle enfin que la critique est aisée mais l'art est difficile.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Montagnac pour tout le travail accompli avec beaucoup de dévouement et de professionnalisme.

Je voudrais ajouter en complément de ce qui a été excellemment dit par notre collègue que ce budget supplémentaire 2015 est certes un exercice traditionnel d'ajustement, mais il présente un certain nombre de faits importants.

Tout d'abord, deux mouvements traduisent ce que nous avons déjà voté en Conseil, le règlement des contentieux EveRé, mon prédécesseur sait combien cette tâche a été lourde et complexe, sur l'investissement et le fonctionnement.

Sur le protocole transactionnel, en investissement, les sommes ne seront débloquées, je le rappelle à toutes fins utiles, qu'une fois le protocole approuvé par le tribunal. C'est un engagement avec une condition suspensive.

Par ailleurs, il y a la sortie de l'emprunt toxique, contracté avec Dexia en 2006. J'y reviendrai plus tard, mais c'est également réglé. Notre collègue Roland Blum l'a rappelé.

Globalement, ce budget supplémentaire présente une stabilité tant en fonctionnement qu'en investissement. Je rappelle à tous mes collègues Maires ici présents que nous avons maintenu tous les engagements pris il y a un an en matière d'investissement. Les économies ont été réalisées soit en faisant rentrer de l'argent sur des sommes dues, soit en ralentissant, le poste des salariats notamment. Nous avons pu réaliser, sur le fonctionnement, un certain nombre d'économies qui nous permettent aujourd'hui d'avoir des finances assainies et stabilisées. Tous ces mouvements ont permis une baisse du recours à l'emprunt de près de 50 millions d'euros, en préservant la trajectoire financière que nous nous étions assignée.

A ce titre, je vous signale que l'agence de notation Fitch vient de confirmer notre notation « *A+ avec des perspectives stables* » en soulignant « *les bonnes performances budgétaires et des procédures de gestion efficaces* ».

Mes chers collègues, je tiens à remercier l'ensemble des fonctionnaires qui ont tenu la main ferme sans trembler sur des décisions parfois difficiles à prendre. Je tiens également à vous remercier les uns et les autres de m'avoir soutenu dans cet assainissement des finances et notamment les Maires qui m'ont fait confiance. D'ailleurs, nous n'avons pas varié les investissements que nous devons faire, aussi bien sur la ville centre que sur l'ensemble des communes et de tout cela, je tenais à vous en remercier et à vous en féliciter.

Merci à toutes et à tous.

(Applaudissements)

Je mets aux voix ce rapport n°1.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

Abstention du groupe Agir pour l'Espace Métropolitain

Abstention du groupe Pour un Territoire Solidaire

2. FCT 002-25/09/15 CC - Clôture des opérations d'investissement - Exercice 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

3. FCT 003-25/09/15 CC - Actualisation de la liste des associations et fondations exonérées de Versement Transport

Monsieur LE PRESIDENT.- Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les associations et fondations peuvent être exonérées de ce versement qui est la deuxième ressource fiscale de notre collectivité. Cependant cette exonération repose sur des critères très précis, la reconnaissance de l'utilité publique notamment.

Aujourd'hui, ce sont 61 associations et fondations qui étaient exonérées. Après examen de chaque situation, seules six associations et fondations peuvent garder le bénéfice de cette exonération. Ce toilettage effectué par de nombreuses autres collectivités pourrait apporter un gain d'environ trois millions d'euros par an. Je tenais à vous le signaler. Trois millions, ce n'est pas rien vu la situation qui est la nôtre. C'est toujours bon à prendre. De plus, c'était un problème d'équité, de justice et de légalité puisque nous y étions tenus.

Telle est la précision que je tenais à faire.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

4. FCT 004-25/09/15 CC - Refinancement de la moitié du capital restant dû de l'emprunt numéro 2006-017 au titre de l'année 2015

Monsieur COULOMB.- Monsieur le Président, j'interviendrai sur le rapport n°4 et le rapport n°5 qui concernent ce qu'on appelle la renégociation d'un emprunt toxique que nous avons souscrit en 2006.

Je tenais à apporter quelques précisions.

Tout d'abord, de quoi s'agit-il ? C'est un emprunt qui était indexé sur le Franc suisse et qui a été vendu à de nombreuses collectivités. Je dis « vendu » car Dexia est venu le vendre. Dans notre collectivité, il y a trois emprunts toxiques : celui de la Communauté urbaine, celui de la commune de Châteauneuf et celui de la commune d'Allauch.

A l'époque, Dexia était venue nous vendre ce magnifique produit qui allait nous faire gagner monts et merveilles, garantir notre emprunt etc. Il s'est avéré que le rapport Euro/Franc suisse a fortement varié et on s'est retrouvé avec des emprunts que l'on a qualifiés de toxiques. Ils sont moins toxiques que certains, mais ils sont quand même lourds à porter.

Sur l'emprunt qui concerne notre collectivité, nous avons un capital restant dû de 24,7 millions d'euros. La SFIL, qui a pris la succession de Dexia, nous propose une sortie de cet emprunt moyennant une pénalité de sortie de 51 millions d'euros, ce que je trouve largement excédentaire, voire usuraire. Pour mémoire, tout le monde sait que les taux de sortie d'emprunt en cours de route sont de l'ordre de quelques pourcents. Là, nous sommes à 200% du capital restant dû, ce que je trouve largement usuraire.

Dans ce cadre-là, la SFIL, successeur de Dexia a rencontré les collectivités et leur a proposé un nouvel emprunt pour permettre de rembourser à la fois le capital restant dû et les pénalités de sortie, avec des nouveaux emprunts à taux fixe et bas, aux alentours de 2,5 ou 2,7 selon les collectivités.

Elle fait cette proposition non pas en termes de négociation mais un peu comme une espèce de diktat, sachant que l'Etat a mis en place un fonds de concours de trois milliards d'euros pour aider les collectivités à financer entre 50 et 60% de cette pénalité de sortie. Or, ce fonds de concours de l'Etat n'est obtenu qu'une fois la négociation avec Dexia signée (ce que je trouve largement anormal et scandaleux). C'est un engagement sur 15 ans dont nous n'avons aucune garantie qu'il sera tenu. Quand on connaît les comptes de la Nation aujourd'hui, un engagement à cette hauteur sur 15 ans, je demande à voir...

Dans ce contexte-là, la Communauté urbaine, dans le cadre de la négociation n'a pas obtenu de gain financier, elle a obtenu un calendrier de remboursement qui est un peu plus doux que ce que Dexia voulait.

Je trouve que l'attitude de la SFIL/Dexia est très scandaleuse. On se souvient que Dexia a fondu les plans en 2008 et si la SFIL a pu reprendre dans les conditions que l'on connaît, c'est grâce à l'argent de l'Etat. On est dans un système où, grâce à l'argent public, on permet à un système bancaire de se refaire « une santé » parce que tout le monde sait qu'en créant de l'emprunt, on crée de l'argent de matière fictive. Dans ce cas-là, nous avons la double peine et le banquier en face ne subit aucun préjudice. Je trouve cela scandaleux.

Beaucoup de collectivités dans ce pays qui sont dans cette situation ont choisi la voie contentieuse vis-à-vis de Dexia. On commence à avoir quelques jurisprudences qui sont plutôt favorables aux collectivités. Toutes les jurisprudences aujourd'hui reconnaissent la responsabilité de Dexia dans son manque de suivi, son manque d'information auprès des collectivités, sachant que c'est Dexia qui a pondé ce produit financier complet et qu'il n'y a eu aucun accompagnement. Car la variation du Franc suisse ne date pas de début 2015, elle est largement antérieure mais on commence à ressentir les effets fortement en 2013, 2014, 2015 et en 2016, ce sera pire.

C'est votre choix, je ne le remets pas en cause, mais sachant que dans cette collectivité, il y avait deux autres communes concernées par le sujet, il me paraissait intéressant que nous nous groupions sur le sujet pour avoir un peu plus de puissance face à la SFIL, pour pouvoir amorcer des négociations.

Je trouve l'attitude de Dexia/SFIL scandaleuse, c'est pour cela que mon groupe s'abstiendra sur ces deux rapports.

Monsieur MOUREN.- Mesdames et messieurs, chers collègues, effectivement, nous sommes plusieurs à être impactés par ce prêt.

On dit que Dexia et la SFIL ont une attitude scandaleuse, mais c'est avant tout l'Etat car cela appartient à l'Etat. Il faut souligner cela.

Par ailleurs, ce crédit était illégal. Le TEG n'était pas légal. La procédure que nous avons tous est à l'encontre du TEG. Il faut savoir aussi que l'Etat a fait une loi pour le rendre légal avec effet rétroactif en juillet 2014.

Se battre contre l'Etat est difficile. Il préfère que ce soit nous qui payons plutôt que lui, bien qu'apportant dans la corbeille trois milliards d'euros. Mais cela va nous coûter très cher également.

Néanmoins, nous n'avons pas trop le choix car faire un budget sans avoir de lisibilité sur l'année suivante, c'est compliqué. Je vous rappelle qu'on ne peut pas savoir combien on va payer de crédit l'année suivante...

Les propositions de la SFIL, avec l'aide de l'Etat, il faut que ce soit confirmé et voté dans le budget, nous laisseront de la lisibilité et nous pourrons voir l'avenir avec un peu plus de sérénité.

Il a été médiatisé le fait qu'une commune a gagné le procès. Il s'agit de la commune de Saint Cast en Bretagne. La jurisprudence est moins avantageuse que les aides de l'Etat. Donc tout cela nous pousse, hélas (je dis bien hélas), à négocier. Nous avons suivi cette affaire depuis longtemps entre nous. Nous nous sommes téléphoné, mais nous n'avons pas d'autre choix que de négocier.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Mouren. C'est plus facile quand on est dans l'opposition de dire qu'il ne fallait rien faire plutôt que de négocier.

Monsieur COULOMB.- Ce n'est pas ce que j'ai dit !

Monsieur LE PRESIDENT.- Je voudrais dire à M. Coulomb que les bons comptes font les bons amis.

Nous allons refaire les comptes. Vous nous avez dit qu'il nous restait à payer 24,2 millions et que nous remboursons 50. Cela fait 75.

Toutefois, si nous restions en l'état, sans compter la surévaluation du Franc suisse à partir du mois d'octobre et la révision du taux d'intérêt qui aurait pu faire grimper nos intérêts de 13% environ à l'heure d'aujourd'hui à plus 20%, nous aurions eu une

variation de remboursement de 2,6 millions par an à 8,4 millions à partir de l'année prochaine. Où est l'erreur ?

Si nous avons décidé de rester en l'état (nous aurions pu), si vous faites le compte des intérêts, sans parler de l'hypothétique augmentation (plus que probable) des intérêts à venir, 24,2 + 50, cela fait 75. Si nous devions rester sur le contrat qui nous lie actuellement, ce sont 90 millions que nous devrions payer.

Ainsi, avec ce que nous venons d'adopter, la collectivité économise 15 millions. Ça n'est pas rien. Je pense que la négociation valait la peine.

De plus, vous avez parlé de nos collègues qui malheureusement sont eux aussi impactés. Cela grève beaucoup les budgets des communes. Dans le cas de Châteauneuf, 6 millions restent en capital. C'est beaucoup pour une ville comme Châteauneuf.

Je pense que les plus petites communes peuvent rester ainsi, comme cela a été le choix de notre collègue Mouren... Quoi qu'il vient de nous dire que finalement, il était tenu de négocier car c'est le pot de terre contre le pot de fer, ce qui n'est pas notre cas.

Vous le savez, nous étions liés par un contrat. Il y a suffisamment de juristes ici qui savent que le contrat lie les parties.

D'autre part, nous ne nous sommes pas engagés dans un contentieux sur cette affaire car la structure qui est la nôtre est importante par rapport aux communes comme Châteauneuf-les-Martigues ou Allauch. Nous avons une structure technique pour analyser la dette, ce qui n'est pas le cas de ces petites communes.

Il était urgent d'en sortir, pour nous, de même pour la Métropole car demain, c'est la Métropole qui aura cette affaire. Elle n'aura néanmoins plus à la gérer puisque nous l'avons fait. Nous avons une épée de Damoclès insupportable. *In fine*, nous avons des taux qui nous garantissent une sortie en douceur et une économie *ex abrupto* de 15 millions d'euros, même s'il est vrai que sur le temps, ce n'est pas négligeable.

Voilà ce que je voulais vous répondre techniquement et sans aucune arrière-pensée.

Mes chers collègues, nous revenons au vote.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Agir Pour l'Espace Métropolitain

5. FCT 005-25/09/15 CC - Refinancement du capital restant dû de l'emprunt numéro 2006-017 au titre de l'année 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Agir Pour l'Espace Métropolitain

6. FCT 006-25/09/15 CC - Approbation d'une Garantie d'emprunt à la Société Anonyme Logirem pour la construction de vingt-sept logements collectifs locatifs sociaux situés Chemin de Bizet à Marseille dans le 16ème arrondissement

Monsieur MARANDAT.- Les rapports n°6, 7 et 8 sont une fois de plus sur les logements sociaux. Nous allons profiter de ce rapport sur la construction de toujours plus de logements sociaux, Conseil après Conseil, pour encore dire que nous sommes contre, ce que l'on nous reprochera bien sûr car on nous fera croire que c'est une nécessité, que l'on en manque et que nos concitoyens attendent toujours de façon inadmissible – et c'est vrai – d'obtenir une place que l'on n'arrive jamais à leur trouver.

Mais nous savons que dans ce domaine, la priorité d'aide à nos nationaux est interdite et que de ce fait cette politique est une des pompes aspirantes de l'immigration.

A ce propos, nous remarquons, mais cela ne nous étonnera pas, que pour accueillir les masses de clandestins...

Excusez-moi, je n'ai pas employé le mot politiquement correct pour endormir nos concitoyens puisqu'il faut dire « migrants » maintenant, cela passe mieux, ou encore « réfugiés »...

Mais pour ceux-là, nos gouvernants s'arrachent à qui mieux mieux, compromettant notre avenir et notre culture, les accueillant, à condition bien sûr que ce ne soit pas chez eux à titre personnel. On s'aperçoit que d'un coup, on a trouvé 77 000 logements sociaux vacants.

C'est le miracle de Mahomet !

De ce fait, ne nous rétorquez plus cet argument qu'il manque des logements sociaux pour en construire toujours plus car lorsque vous les voulez, vous les trouvez ! Une fois de plus, cela nous conforte dans notre positionnement.

(Tumultes)

Madame GHALI.- Arrêtez, vous allez trop loin !

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Ghali, ne tombez pas dans le piège de la provocation, il n'attend que ça.

Monsieur Marandat, concluez, d'autant que nous connaissons la conclusion, vous allez voter contre.

Monsieur MARANDAT.- Très bien, mais je l'avais déjà dit au début. Ce n'était pas un grand suspense.

Nos positions ont été une fois de plus prémonitoires.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ces rapports.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

7. FCT 007-25/09/15 CC - Approbation d'une Garantie d'emprunt à la Société Anonyme Logirem pour la construction de soixante-dix-sept logements collectifs locatifs sociaux situés Rue René Cassin à Marseille 3ème arrondissement

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

8. FCT 008-25/09/15 CC - Approbation d'une Garantie d'emprunt à Grand Delta Habitat pour l'acquisition en VEFA de trente logements situés Frascati II Route de Laure à Châteauneuf-les-Martigues

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

9. FCT 009-25/09/15 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au financement du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille pour l'année 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

10. FCT 010-25/09/15 CC - Approbation du principe de l'élargissement du champ d'intervention de la Commission d'Indemnisation Amiable des préjudices commerciaux liés aux travaux de la 2ème phase de la semi-piétonnisation autour du Vieux-Port à Marseille.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Giorgi, avez-vous des commentaires sur les rapports n°11 à 25 ?

Monsieur GIORGI.- Sur ces 16 rapports, il y a eu un avis favorable de la Commission avec une réserve de vote du groupe Front National.

11.FCT 011-25/09/15 CC - Approbation d'une convention avec l'UGAP, relative à la mise à disposition d'un dossier de marché subséquent sur le fondement de l'accord-cadre ayant pour objet la fourniture de services de communications mobiles et prestations annexes

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

12.FCT 012-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°1 au traité de concession de distribution publique de gaz de la Ville de Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

13.FCT 013-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°3 au contrat de concession de distribution publique d'électricité de la Ville de Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

14.FCT 014-25/09/15 CC - Représentation de MPM au sein de différents organismes et modification de la composition des commissions permanentes de travail et d'étude

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

14 bis FCT 031-25/09/15 CC - Nouvelle désignation d'un membre du Bureau.

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Chenoz est le nouveau Président de la Commission Développement Economique et Emploi en remplacement de Mme Vassal. Vous avez la parole, Monsieur Chenoz.

(Applaudissements)

Monsieur CHENOZ.- Avis favorable à l'unanimité sur tous les rapports.

(Rires)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

15.FCT 015-25/09/15 CC - Attribution d'une subvention pour l'organisation du Congrès des Territoriaux de la Ville de Marseille et de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

Abstention du groupe Agir Pour l'Espace Métropolitain

Abstention du groupe Pour un Territoire Solidaire

16.FCT 016-25/09/15 CC - Approbation de remises gracieuses au bénéfice de deux agents.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

17.FCT 017-25/09/15 CC - Elargissement du dispositif de la convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

18.DOSSIER RETIRE

19.FCT 019-25/09/15 CC - Actualisation de la délibération FAG 17/531/CC du 26 juin 2006 relative au régime des astreintes et permanences applicables aux agents de Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

20.FCT 020-25/09/15 CC - Ajustement de la nomenclature des emplois

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

21.FCT 021-25/09/15 CC - Approbation d'une convention avec le Centre de gestion des Bouches-du -Rhône pour l'aide à l'archivage pour l'année 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

22.FCT 022-25/09/15 CC - Exercice de la compétence concession de la distribution publique de gaz naturel - Approbation d'une convention transitoire pour 2014 et 2015 avec le syndicat mixte de l'énergie des Bouches du Rhône (SMED13)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

23.FCT 023-25/09/15 CC - Adhésion à l'Institut Français des Auditeurs et Contrôleurs Internes (IFACI) et paiement de la cotisation 2015.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

24.FCT 024-25/09/15 CC - Approbation de la cotisation à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

25.FCT 025-25/09/15 CC - Approbation de la cotisation 2015 pour l'Union des Maires et des Présidents de Communautés des Bouches-du-Rhône

Le rapport est retiré

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Bertrand, rapporteur des rapports n°26 à 30, pouvez-vous nous faire un point sur ces rapports ?

Monsieur BERTRAND.- Avis favorable unanime des rapports n°26 à 30.

26.FCT 026-25/09/15 CC - Programme opérationnel FSE 2007-2013 - Enveloppe FSE - Quartiers Sensibles - Programmation d'opérations

Monsieur CATANEO.- Monsieur le Président, mes chers collègues, l'occasion m'est donnée d'intervenir de nouveau, au nom du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine, afin de dénoncer le système des fonds structurels alloués à l'Etat et aux collectivités locales par Bruxelles, le rapport n°26 au Conseil n°26 ainsi que les suivants (27, 28, 29 et 30) traitant de ce sujet technique et complexe à souhait.

En effet, ce système, sous couvert de justifications louables en apparence (accueil des « jeunes » dans les « quartiers » « sensibles », « insertion », « emploi », « cohésion sociale », « stratégie urbaine ») permet dans les faits de graves dérives clientélistes.

Car de quoi s'agit-il précisément, au-delà de ce jargon technocratique ?

Depuis 2014, les Conseils régionaux sont devenus gestionnaires des principaux fonds FEDER, FEADER et FSE. Ces sommes sont allouées périodiquement par la Commission européenne, directement ou indirectement, aux collectivités locales des différents Etats membres (notons au passage qu'il s'agit de court-circuiter progressivement l'Etat Nation, qui voit son ancien pouvoir de décision et de contrôle se réduire comme peau de chagrin, de programme en programme, avec l'onction des majorités UMPS/RPS au Parlement européen, évolution que nous dénonçons vivement !

Un accord partenariat français, ou plutôt un diktat bruxellois, a été adopté par la Commission en août 2014, pour les programmes 2014-2020.

Il s'agit de reconduire en grande partie les actions des programmes précédents, et donc nous ne pouvons que désapprouver ces emplois des deniers publics en pure perte : du social oui, on est pour mais du saupoudrage clientéliste pour acheter la « paix sociale » (mais jusqu'à quand ?) au nom du sacro-saint principe de « discrimination positive », au bénéfice finalement d'un certain électorat « communautariste », bien entendu.

Le groupe Front National votera contre ce rapport n°26 car il symbolise une politique de la ville en faillite totale !

Merci.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Fructus, souhaitez-vous apporter une réponse plus tard ?

Madame FRUCTUS.- Oui, Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

27.FCT 027-25/09/15 CC - Programme opérationnel FSE 2007-2013 - Enveloppe FSE PLIE Axe 3 Mesure 3.12 - Programmation - Déprogrammation d'opérations

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

28.FCT 028-25/09/15 CC - Programme Opérationnel FEDER 2007-2013 - Enveloppe FEDER "Quartiers sensibles" Axe 4 - Mesure 1 - Reprogrammation d'opérations

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

29.FCT 029-25/09/15 CC - Candidature de MPM à la mise en place d'un Instrument Territorial Intégré (ITI) au sein du PO FEDER FSE 2014-2020 - Adoption de sa Stratégie Urbaine Intégrée et du plan de financement prévisionnel

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

30.FCT 030-25/09/15 CC - Mise en place d'un comité de sélection dans le cadre de la gestion de l'ITI -PO FEDER FSE 2014-2020 - Approbation du règlement intérieur

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

COMMISSION HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Fructus, vous avez la parole.

Madame FRUCTUS.- Monsieur le Président, mes chers collègues, la Commission Habitat et Politique de la Ville a eu à examiner 14 rapports. Je tiens à saluer la qualité du travail de l'ensemble des participants de cette Commission.

Sur ces 14 rapports, six rapports sont relatifs à des avenants de clôture de convention de rénovation urbaine qui concernent le territoire de Marseille pour Notre Dame Limite Solidarité, Plan D'Aou, Saint-Antoine, La Viste, Kallisté, La Soude, Mazargues, La Castellane et un avenant de sortie de convention concerne les quartiers Abeille, Maurelle Matagots de La Ciotat. Deux rapports concernaient une délégation de compétence en matière d'attribution d'aide publique en faveur de l'habitat et un rapport important, dont Solange Biaggi pourrait longuement parler, concerne l'opération grand centre-ville avec l'approbation d'une OPAH, rénovation urbaine multi-sites à volet copropriétés dégradées conclu avec l'ANAH, l'Etat, la Région, le Conseil départemental et la Ville de Marseille. Et enfin, cinq rapports concernent la politique de la ville et ont trait à des demandes de subvention au titre de la politique de la ville portée par notre institution auprès de l'Etat, une participation financière au GIP, la programmation associative 2015, le financement d'aides individuelles aux jeunes des quartiers prioritaires pour une qualification dans les métiers d'animation et de secourisme et enfin, l'attribution d'une subvention à la mission locale de la Ville de Marseille.

Je dirai deux mots au sujet de l'intervention précédente qui concerne la politique de la ville. Notre collègue confond un peu tout ; la politique de la ville est éminemment partenariale. Elle est portée par l'ensemble des institutions : l'Etat, la Ville, le Conseil départemental, la Région.

Nous nous efforçons et d'ailleurs, si vous avez suivi depuis un an les réajustements qui ont été apportés dans les orientations de soutien que l'on apporte aux associations dans le cadre de la politique de la ville dans cette institution, vous verriez, et vous ne pourriez pas tenir les propos que vous tenez aujourd'hui, que nous avons réajusté et fixé des objectifs particuliers, notamment parce que nous étions sur l'élaboration d'un acte très important, le Contrat de Ville, qui a été signé par l'ensemble des partenaires que je viens d'évoquer et bien au-delà puisqu'il engageait de grands acteurs institutionnels à nos côtés.

Monsieur, vous êtes vibronnant, mais vous ne connaissez pas vos sujets. Nous travaillons et nous ne lâcherons rien sur le soutien que l'on doit apporter à nos quartiers prioritaires et notamment aux jeunes de ces quartiers.

Je tenais aussi à souligner, concernant les dossiers relevant de la rénovation urbaine et du premier programme de rénovation urbaine, que nous avançons, nous fiabilisons le dispositif. Aujourd'hui, je peux vous dire en toute certitude, puisque nous sortons d'une réunion très récente en Préfecture où nous avons fait le point de tous les avancements de chaque programme de rénovation urbaine que nous sommes à 85% de programmes engagés et nous terminerons dans les clous à la fin de l'année, les engagements vis-à-vis de l'ANRU. Notre premier programme de rénovation urbaine sera terminé comme il se doit, nous n'en doutons pas. Tout le monde s'est mobilisé pour cela. Maintenant, nous devons faire face à ce qui est devant nous, c'est-à-dire l'élaboration du nouveau plan de rénovation urbaine et j'espère autant de mobilisation que ce que nous avons jusqu'à maintenant. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je voudrais juste dire à nos collègues du Front que j'étais, il y a quelques jours à peine, en compagnie de nombreux élus, notamment Mme Fructus, M. Royer-Perreaut, M. Assante, sur le site bien connu de la Cayolle, la Soude où nous avons entrepris une rénovation lourde de l'ensemble des logements qui, depuis les années 70, n'avaient jamais fait l'objet de rénovation et qui, naturellement, pour des questions liées à la dégradation et à la construction de ces années-là, s'étaient dégradés.

Dans cette affaire, je pense que les responsabilités sont très partagées entre les collectivités locales et les agences de location qui, je dois le dire aussi, ont négligé pendant très longtemps l'entretien des immeubles. Aujourd'hui, ces opérations sont facilitées par l'ANRU notamment et par les collectivités puisque nous venons de refaire un superbe terrain de sport ainsi que toutes les voiries. Nous allons refaire les éclairages. Tout cela est en cours. Nous avons résidentialisé les appartements, les communs, les balcons. Nous avons complètement changé l'esprit du quartier en faisant beau tout simplement.

Monsieur Marandat, la visite que nous avons effectuée nous a permis de repartir avec l'impression du bon travail accompli car nous avons rencontré des gens heureux qui nous ont remerciés de faire ce que nous faisons pour rendre leur vie plus agréable, pour mieux se déplacer, pour mieux circuler, pour que les enfants soient davantage pris en compte dans l'accessibilité à l'école, sur le terrain de sport, qui, achevé depuis plusieurs mois maintenant, n'a pas subi un seul graffiti. Cela prouve, et j'espère qu'il en sera de même à la Cayolle où nous irons très bientôt car nous y faisons un terrain, que finalement, lorsqu'il y a un bon dialogue et des intervenants sociaux, des éducateurs qui s'impliquent, on arrive à obtenir des résultats. En tout cas, la population était autour de nous pour nous dire merci.

Je pense que c'est une opération réussie et gratifiante pour l'ensemble des élus qui supportent ces rénovations, ces projets, qui les portent quelquefois avec grande difficulté et ne sont pas toujours gratifiés ni des efforts physiques, ni des efforts financiers que les collectivités et l'Etat font. Je peux vous dire que c'était très satisfaisant.

Monsieur POGGIALE.- Monsieur le Président, chers collègues, nous voterons les rapports n°31 à 35 qui nous sont présentés, mais en faisant au préalable deux observations.

Ces cinq rapports concernent des opérations de rénovations urbaines à Marseille : quatre sont situées dans le 15^e arrondissement et une dans le 9^e arrondissement.

Toutes ces opérations englobent des programmes de démolitions-reconstructions de logements sociaux.

Première observation : puisqu'on en est à clôturer quatre des cinq opérations, il aurait été souhaitable d'avoir un solde global des reconstructions. A-t-on reconstruit autant de logements que ceux qu'on a démolis ?

Deuxième observation : une partie de ces reconstructions sont délocalisées.

Cela aurait pu être l'occasion de rééquilibrer sur les arrondissements en carence de logements sociaux et de recoudre la ville comme il était souhaité dans le Contrat de Ville que nous avions souhaité dans la précédente séance.

Constatons malheureusement que ce n'est pas le cas.

« *Marseille est une et indivisible* » a-t-on l'habitude d'entendre dans cette Assemblée, mais pas pour tous ses habitants notamment ceux qui peuvent très difficilement accéder à un parcours résidentiel choisi.

Quand ils ne sont pas violemment stigmatisés et rejetés par les élus d'extrême droite, comme on a pu le lire dans la presse de samedi, à propos du relogement de 49 familles de La Savine, et comme cela a été fait il y a encore quelques minutes par des propos tenus dans cette Assemblée.

Un directeur régional des organismes HLM de Montpellier a déclaré cette semaine : « *Dans cette période de crise, les riches peuvent bouger, les pauvres sont assignés à résidence* »

Sous ses deux réserves, nous voterons ces rapports

Monsieur LE PRESIDENT.- Un mot sur la question que vous avez posée qui nécessite une réponse. Nous ferons le décompte, il est nécessaire qu'il soit fait, il vous sera fourni en fin d'année. Nous l'aurons. En tout cas, il a été demandé.

Madame MASSE.- Monsieur le Président, chers collègues, je souhaiterais au nom de mon groupe faire une intervention qui concernera les rapports n°31 à 34.

Nous entendons bien l'urgence qu'il y a à avancer sur ces sujets au risque de perdre, sinon, les subventions ANRU.

On peut en revanche, s'étonner de cette précipitation tardive qui nous apparaît un peu instrumentalisée.

Sous l'intitulé somme toute assez anodin, d'avenant de clôture, il y a en pratique des reculs très significatifs de l'offre de logements renouvelés et une baisse de l'offre des infrastructures dédiées.

De manière systématique, ces conventions sont en effet revisitées à la baisse, leur mise en œuvre étalée dans le temps et les vœux des habitants, consultés dans le cadre de la concertation, allègrement ignorés.

Pourtant l'urgence sociale que constitue l'habitat dégradé, de même que la pénurie de logements qualitatifs, constituent des défis urbanistiques, éthiques et sociaux majeurs pour Marseille et la Communauté.

C'est aussi une souffrance pour les habitants des quartiers concernés et ce devrait donc être une priorité pour nos institutions.

Ce n'est visiblement plus le cas et je le regrette vivement.

Concernant tout d'abord le rapport n°31 qui concerne la rénovation du quartier Notre Dame Limite La Solidarité dans le 15^e arrondissement.

Le projet a été modifié significativement. Nous sommes mis devant le fait accompli avec la rupture unilatérale de la part de Marseille Rénovation Urbaine de la concertation et une révision à la baisse d'objectifs pourtant discutés avec les habitants depuis 2010.

Les modifications sont très importantes sur le volet Ville tout d'abord:

- la crèche perd 18 berceaux, au lieu des 60 initialement prévus seuls 42 berceaux seront réalisés. A cette occasion, 80m2 de surface sont supprimés dans le projet,
- la reconstruction de l'école est transformée en simple réhabilitation,
- le désengagement de la ville au profit de la Société nouvelle d'HLM débouche

sur la programmation de 30 logements au lieu des 48 initiaux.

Ces revirements de la Ville de Marseille signataire de cette convention, sont révélateurs au fond, du peu d'intérêt réel qu'elle porte à la situation de ce quartier.

Sur le volet Communauté urbaine, il y a des reports d'opérations que nous regrettons vivement et des fusions.

En revanche, l'U226 qui permet de désenclaver la cité est actée sans baisse de crédit, ce qui est une bonne nouvelle, dont nous vous donnons volontiers acte.

Concernant maintenant le rapport n°32 et l'approbation de l'avenant n°6 de clôture à la convention de rénovation urbaine pour le quartier Plan d'Aou-Saint Antoine-la Viste à Marseille, là encore le projet est modifié et revu à la baisse avec notamment la suppression d'un terrain de jeux.

Le PRU reste inachevé sans que la population en soit, une fois de plus, informée.

Nous nous félicitons en revanche, de la prise en charge assurée par MPM de la requalification des deux parvis des écoles, à l'occasion de la requalification du Bd Thollon.

Concernant le rapport n°33 et l'approbation de l'avenant n°2 de clôture à la convention passée avec l'ANRU pour le Parc Kallisté à Marseille (15^e arrondissement), la reconstitution de l'offre au titre de ce PRU passe de 95 logements à 75 logements.

Nous voulions des chiffres, ils y sont et nous les avons, Monsieur le Président.

Concernant le rapport n°34, vous parliez d'un bon travail accompli de l'ANRU sur le quartier de la Soude-Hauts de Mazargues à Marseille (9^e arrondissement). Nous assistons une nouvelle fois à une baisse significative de l'offre reconstituée de logements avec, qui plus est, une petite « singularité » qui mérite d'être soulignée, puisqu'une partie de cette offre est relocalisée dans le 14^{ème} arrondissement. Sans commentaire !

Nous sommes, mon groupe et moi-même, persuadés que le logement social et la requalification urbaine méritent plus d'intérêt et de moyens que ceux que vous entendez leur consacrer. Il est grand temps de penser à mieux vivre dans notre Ville de Marseille.

Nous voterons donc contre les rapports n°31, 32, 33 et 34 dont nous ne partageons ni la philosophie, ni les dispositions.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Avant de donner la parole à Mme Fructus qui va vous répondre, je ne peux pas accepter ce que vous avez dit en préambule de votre intervention ou alors vous avez mal entendu. Mme Fructus a dit que tous les engagements seraient pris en compte. Vous pouvez en douter mais je vous dis que tous les engagements seront tenus. Cela a été dit et répété. (Je vous signale d'ailleurs que votre intervention a davantage sa place au Conseil municipal qu'ici). Tous les engagements seront tenus.

Quant au 9^e arrondissement, je vous signale qu'il n'y a eu aucune démolition. Il n'y avait donc pas lieu de faire de reconstruction. Un certain nombre de logements seront démolis ou pas sur le terrain de la Cayolle mais sans doute ne connaissez-vous pas très bien le projet. Plusieurs dizaines voire centaines de logements seront reconstruits dans un nouvel alignement de voirie, avec la création d'une nouvelle maison de quartier car celle que j'avais faite construire en 1989 est devenue obsolète.

Par ailleurs, je considère, mais vous avec moi, qu'il faut diversifier. Je pense que ces quartiers, qui ont été lourdement impactés par des logements sociaux, méritent un meilleur équilibre. Je crois que c'est ce que nous faisons.

Madame FRUCTUS.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je suis très surprise par la teneur des propos de notre collègue, Mme Masse.

Sur le fond, nous partageons tous le même diagnostic. Si les collectivités sont engagées depuis autant de temps sur ces secteurs-là, c'est bien que nous sommes tous conscients des difficultés qu'il y a sur ces territoires et de l'attente de la population. Nous sommes d'accord sur les diagnostics.

Pour ce qui me concerne, la délégation que j'occupe aujourd'hui m'a été confiée par le Maire depuis le début de ce mandat. Je fais un état des lieux et je vois les difficultés qu'ont eues tous les acteurs pendant toutes ces périodes pour faire avancer chaque projet sur chaque site. Ce sont des difficultés de concertation avec la population, des difficultés

pour faire comprendre la nature de l'intervention qu'on fera sur leur site, des difficultés pour faire comprendre que c'est pour eux que ces projets sont réalisés et non contre eux.

Le genre de discours qui est tenu, dans la formulation que vous avez aujourd'hui est tout à fait contre-productif par rapport à cet état d'esprit qui est nécessaire.

En réalité, les interventions publiques qui sont portées dans le cadre de l'ANRU nécessitent l'investissement de tous les acteurs, de toutes les institutions, mais au premier chef, les bailleurs sociaux puisque ce sont eux qui financent la moitié du programme financier de rénovation urbaine qui, je vous le rappelle, est de 1,1 milliard sur notre ville. Les bailleurs sociaux sont engagés à hauteur de la moitié, l'ANRU à hauteur de 303 millions d'euros, la Ville de Marseille à hauteur de 188 millions d'euros et la Communauté urbaine, le Conseil départemental et le Conseil régional pour le reste.

Vous êtes des élus responsables. Vous savez très bien que par définition le terme de projet sous-entend que c'est quelque chose qu'on construit. Un projet peut fixer des axes, des orientations, arrêter des choix. Au fur et à mesure de l'évolution, et de l'avancement de ce projet, on ajuste et on voit ce qui est réalisable et ce qui n'est pas réalisable.

Cela se fait quand il s'agit en plus d'intervention sur du bâti, sur le logement des personnes, sur des équipements publics, cela ne peut pas se faire du jour au lendemain, il faut du temps. C'est pour cette raison que ces programmes sont longs et c'est pour cela qu'il faut les accompagner, il faut de la pédagogie et plutôt que de monter les populations contre ce qui est en train de se faire, il faut essayer de travailler avec elles. C'est ce que je m'efforce de faire avec vous, avec tous les élus concernés par ces programmes de rénovation urbaine. C'est d'ailleurs pour cela que vendredi dernier, nous étions sur le site de La Solidarité que vous avez évoqué pour la pose de la première pierre d'un premier programme de nouveaux logements qui sera réalisé sur ce site. Un deuxième sera lancé dans la foulée.

Nous avons visité le site de La Solidarité, vu les travaux de résidentialisation qui ont déjà été accomplis par le bailleur et fait une réunion publique qui, je le déplore, s'est mal terminée. Nous avons été obligés de plier bagage parce qu'une personne est entrée, apparemment agitée par l'extérieur. Elle n'était pas contente et a privé la parole aux habitants qui étaient ravis de discuter, de dire ce qu'ils avaient à dire. Ils étaient entendus, écoutés, respectés. Il y avait des représentants de l'Etat, deux Parlementaires, la Maire de Secteur et des élus. Tout le monde était là, tout le monde écoutait.

En revanche, il y a des choses que je voudrais dire pour mettre chacun en face de ses responsabilités. Il y a des propos que des parlementaires ne peuvent pas tenir face à la population. Quand j'entends des parlementaires s'exprimer et dire que l'ANRU doit prendre en charge la reconstruction des lieux de culte, je suis outrée. Je suis intervenue pour dire que la République ne prévoit pas cela. L'Etat était à côté de moi. J'ai écrit au Préfet pour signaler cette prise de position. C'est quelque chose de suffisamment important pour que ce soit dit publiquement. Cela a été vécu, entendu.

Je suis une élue de la République. Les parlementaires portent les valeurs de la République. Les valeurs de la République, ce n'est pas ça ! Ce ne sont pas les termes de la loi de 1905 que nous défendons tous sur ce territoire.

(Brouhaha, applaudissements)

Monsieur MARANDAT.- Quel genre de lieu de culte ?

Madame GHALI.- Je vais commencer par la fin, ça tombe bien. Quand on dit des choses, il faut savoir utiliser les mots.

C'est moi qui l'aie dit, comme ça c'est plus simple. Je porte la responsabilité de ce que j'ai dit. J'ai pour habitude d'assumer les choses, mais il faut bien les comprendre quand on les répète.

Monsieur le Président, il y a eu plusieurs Président de l'ANRU : Bernard Suzini en tant que Maire de secteur, que j'ai connu, Valérie Boyer et maintenant, Mme Fructus. C'est bizarre, mais ce qu'on a validé avec Bernard Suzini, ce qu'on a validé avec Valérie Boyer, à chaque fois, on a fait une réunion publique.

Bien entendu, à chaque fois qu'on fait une réunion publique pour parler de l'ANRU, ce n'est pas simple. Ce n'est jamais simple car les gens veulent que ça aille vite, à juste titre. On leur dit : *on démolit vos bâtiments, on va vous faire partir, on va agrandir l'école*. Finalement cela prend du temps (20 ans pour le Plan d'Aou) et les enfants qui étaient à la maternelle au moment où le projet a commencé sont en âge d'être mariés quand le projet n'est pas encore fini. C'est un peu compliqué quand même !

S'agissant de La Solidarité, il avait été validé un certain nombre de choses. Nous étions Valérie Boyer et moi sur La Solidarité. Nous avons validé un certain nombre de projets avec la population. Je ne me souviens pas que la population ait été virulente. Je pense que si c'était le cas, Mme Boyer pourrait s'en rappeler. Bien au contraire, nous avons été soutenues par la population qui nous a remerciées du travail accompli.

Aujourd'hui, on retourne face à ces habitants pour leur expliquer que la construction de l'école qui avait été programmée ne le sera plus. Quid du centre social ? Pas de centre social. Florence Masse a rappelé la question de la crèche et du nombre de berceaux qui diminue. Tout cela est écrit !

Et vous, Monsieur le Président qui avez été un Maire de secteur, vous savez combien la parole donnée aux habitants est importante et combien les choses écrites le sont encore plus. Lorsqu'on écrit les choses dans un rapport, c'est ce qu'il ressort ensuite de la réalité du terrain. Pourquoi ? Parce qu'on est aujourd'hui élu, mais on peut ne plus l'être demain. Ceux qui prendront la suite tiendront compte de ce qui est écrit. L'administration n'ira pas au-delà de ce qui est écrit. Les budgets de la Communauté urbaine ne seront programmés que selon ce qu'il est écrit sur l'avenant. Il en est de même pour la Ville de Marseille, le Conseil départemental, la Région. Toutes les collectivités s'appuieront sur ce qui est écrit. Où allons-nous récupérer les autres financements ? Nulle part.

Quant à l'histoire du lieu de culte, Valérie Boyer et moi avons eu des discussions sur cela. Pour autant, nous n'avons jamais financé. J'ai parlé de dédommagement. Lorsqu'on veut démolir une tour dans laquelle un bailleur loue un local pour un lieu de culte, je considère – et on l'a fait ailleurs – que l'on peut faire un bail emphytéotique. La Ville de Marseille l'a déjà fait, nous le faisons. Dont acte.

Néanmoins, lorsqu'un bailleur social « déloge » un locataire, qu'il s'agisse d'une association ou d'un lieu de culte (qui est un locataire comme un autre), il doit pouvoir reloger ces associations qu'elles soient de loi 1905 ou 1901.

C'est à partir de là qu'il doit y avoir une discussion. De cette façon, on y arrivera. On l'a fait sur le Plan d'Aou, on l'a fait sur La Viste où l'on a relogé le lieu de culte. Le bailleur Erilia a reconstruit pour le lieu de culte donc je ne vois pas en quoi il y a un problème.

En revanche, je suis une vraie républicaine et je ne veux pas que ces lieux de culte soient financés par je ne sais qui. Quand on dit aux gens : *débrouillez-vous*, alors qu'ils n'ont pas les moyens de se débrouiller et qu'on les laisse aller chercher de l'argent je ne sais où pour construire des lieux de culte, cela me pose un problème. Je suis une républicaine, je considère que nous pouvons organiser les choses pour qu'elles se fassent bien et que nous les maîtrisons.

Madame Fructus vous parlez de la personne qui s'est adressée à nous (pas uniquement à vous). Les choses ont été claires. Je vous ai dit : on arrête la réunion ! Vous pouvez au moins m'en rendre acte.

J'ai demandé, en accord avec Arlette Fructus, que nous arrêtions la réunion car il n'est pas question qu'un élu de la République se fasse interpeler d'une manière violente par des habitants. Nous ne sommes pas là pour qu'un élu de la République se fasse insulter.

En revanche, sur ces questions de l'ANRU, j'ai écrit au Ministre de la Ville, j'ai écrit au Préfet car aujourd'hui, on remet complètement en question tous les projets validés par la population. Ce ne sont pas, de mon point de vue, les projets initiaux qui avaient été programmés et validés par la population.

Voilà les explications que je voulais donner car il n'a jamais été question dans ma pensée que l'Etat finance des lieux de culte. Je connais la loi ; je la fais un petit peu...

(Applaudissements)

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Merci Monsieur le Président. Les interventions auxquelles on vient d'assister sont très intéressantes car elles montrent à mes yeux deux choses.

La première, c'est la complexité de ces dossiers de politique de la ville avec des financements croisés, des interventions transversales des uns et des autres, avec un temps d'intervention et d'actions qui s'inscrit sur la durée, avec des acteurs qui changent, avec des priorités qui étaient celles d'il y a 10 ans et qui sont différentes de celles d'aujourd'hui.

Au-delà d'avoir un débat stérile : *vous avez fait différemment, vous êtes responsables de telle ou telle chose*, je pense que nous devrions être beaucoup plus humbles face à ces changements, à ces travaux que nous menons dans des quartiers qui sont extrêmement difficiles, extrêmement paupérisés et pour lesquels l'Etat et les collectivités ont décidé communément de mobiliser la puissance publique.

Ce qui m'interpelle dans ce qui vient d'être dit, c'est qu'il y a quand même aussi beaucoup d'hypocrisie. On parle de réhabilitation ou de résidentialisation de l'espace public dans ces projets de rénovation urbaine. C'est nécessaire, je suis le premier à le reconnaître.

Mais très sincèrement, si nous voulons réussir les politiques de rénovation urbaine, il nous faut aussi avoir une politique de peuplement.

Une voix.- On le sait !

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Oui, sauf que cela a été quelquefois beaucoup oublié. Les premières politiques de la ville, les premiers projets de rénovation urbaine se sont contentés de faire uniquement de la réhabilitation et de la résidentialisation et on n'a pas toujours eu une véritable politique de peuplement. Je le constate jour après jour dans les nouvelles fonctions qui sont les miennes.

Je pense qu'il faut une politique de peuplement qui soit beaucoup plus ferme, beaucoup plus ambitieuse et beaucoup plus assumée. Cette politique de peuplement doit bien évidemment se faire sur une équité territoriale, je suis le premier à le reconnaître.

Mais il faut bien reconnaître aussi, parce que c'est une réalité, que les gens des Flamants – et je prends l'exemple des Flamants puisque c'est un sujet que je traite en particulier – veulent rester aux Flamands et ils vous le disent.

Quand on arrive pour proposer un relogement sur d'autres quartiers de Marseille, ils sont les premiers à vous dire qu'ils souhaitent rester aux Flamants. C'est une des difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Il faut arrêter de croire que nous, les politiques, ou l'Etat, nous pouvons faire le bonheur des gens malgré eux. A un moment donné, il faut écouter ce qu'ils ont à nous dire. Oui, c'est une réalité.

Deuxièmement, quand on fait de la démolition reconstruction, encore faudrait-il éviter notamment pour un projet que je connais bien, de reconstituer l'offre sur le quartier le plus pauvre de Marseille, Saint Mauront par exemple. On démolit aux Flamants, on reconstitue l'offre à Saint Mauront ! Je trouve que cette solution est relativement incongrue.

Troisièmement, je suis très attaché à l'équité territoriale, mais franchement, quand je constate ce que je constate aujourd'hui à 13 Habitat, l'équité, excusez-moi du peu, mais ce n'était pas une notion qui était très familière à ceux qui ont dirigé cet établissement.

Comme par hasard, on fait beaucoup dans certains quartiers, beaucoup moins dans d'autres. Comme par hasard, on aide plutôt telles personnes qui sont situées dans des communes de gauche et moins celles de droite.

Vous parlez des locaux, Madame Ghali, vous avez raison, sauf que lorsque j'ouvre mes comptes et mes livres, je constate que l'on fait payer des locaux qui appartiennent à 13 Habitat dans les communes de droite et qu'on accorde la gratuité dans les communes de gauche.

Est-ce cela l'équité ?

Je trouve que c'est purement inacceptable ! Si vous voulez que je développe, je peux encore le faire car de ce côté-là, j'en découvre des vertes et des pas mûres tous les matins !

Je trouve que les leçons de morale que l'on veut nous donner, le fait de nous expliquer comment on doit construire la politique de la ville... C'est quelque chose qui devrait

nous amener à beaucoup plus d'humilité. C'est un dossier qui est extrêmement difficile. Mme Fructus, et ses prédécesseurs avant elle, se sont beaucoup battus pour essayer d'avancer sur des dossiers où l'Etat n'est pas toujours très clair.

S'agissant des politiques de peuplement par exemple, en Commission d'attribution, nous, les élus, essayons de faire en sorte de maintenir les équilibres sociaux, pourtant si fragiles. Mais, l'Etat, au nom de la loi DALO, Droit au logement opposable, vient mettre des gens dont on sait que lorsqu'ils seront positionnés sur ces quartiers, ils vont nous compliquer encore plus la tâche qu'auparavant. C'est cela la réalité !

Lorsque je demande qu'il y ait des réunions multipartites pour que l'Etat soit placé devant ses responsabilités, il faudrait à ce moment-là, que les uns et les autres, vous soyez en capacité aussi de nous soutenir. C'est cela le véritable objectif et c'est cela la garantie de la réussite de la politique de la ville.

La politique de la ville, ce ne sont pas simplement les milliards que nous déversons année après année dans ces quartiers. La politique de la ville, ça se construit par des responsabilités partagées. Quand je vois la position que vous prenez en votant contre les rapports...

(Brouhaha)

Adressez-vous au Préfet ! Dites-moi, par qui a été nommé le nouveau Préfet ? A ma connaissance, ce n'est pas par nous.

Essayez de faire les efforts qu'il convient et ainsi, nous arriverons à faire œuvre de bonne politique.

Merci à toutes et à tous.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je donne la parole à Mme Boyer qui a été interpellée tout à l'heure.

Madame BOYER.- Merci Monsieur le Président, je ne parle jamais très longtemps mais je voudrais rappeler que la concertation pour ces projets est difficile. Mme Ghali a rappelé que j'occupais ces fonctions dans le mandat précédent. Il est certain que ces souvenirs de concertation avec la population sont plutôt bons, mais c'est toujours compliqué. Paradoxalement quand on arrive dans un quartier, que l'on met tout en œuvre pour que cela change, on se heurte souvent à l'hostilité de la population malgré les grandes améliorations qui sont apportées. Il est vrai aussi que ces projets mettent beaucoup de temps à voir le jour.

Je voudrais simplement rappeler une chose. Quand en 2008, M. le Maire Jean-Claude Gaudin m'a confié cette délégation, il n'y avait aucun projet dans les quartiers Sud de Marseille et dans les quartiers Est. Il a été extrêmement compliqué – le Président de la Communauté urbaine qui était Maire du 9/10 à l'époque s'en souvient bien – d'obtenir le projet de La Soude et des Hauts de Mazargues. Cela a été fait et ce projet a été ajouté.

Aujourd'hui, il y a un déséquilibre dans cette ville par rapport aux aides qui sont apportées pour les zones qui méritent une rénovation urbaine et notamment dans les quartiers Sud et Est. Ce déséquilibre est historique puisqu'à l'origine, les projets de rénovation urbaine ne concernaient que le Nord de la Canebière. Or, malheureusement, les difficultés et la misère dans les cités concernent tous les quartiers de Marseille. Tous les quartiers de Marseille méritent d'être aidés.

Comme vient de le dire Lionel Royer-Perreaut, nous avons un problème majeur aujourd'hui au niveau de la politique de la ville. Le découpage qui a été fait par le gouvernement défavorise – c'est pour cela que je m'y suis farouchement opposée mais sans succès – les secteurs Est et Sud de la ville puisque nous avons été regroupés, à mon grand désarroi. En effet, porter les projets d'Air-Bel et de toute la vallée de l'Huveaune est quelque chose de très compliqué avec la désorganisation programmée des centres sociaux de la vallée de l'Huveaune liée à ce nouveau découpage de la politique de la ville.

Je me suis réjouie (malheureusement, mon emploi du temps ne m'a pas permis d'être avec vous ce jour-là) de la rénovation de La Soude et du stade Rouvier etc. car cela m'a rappelé les projets que l'on avait pu faire émerger ensemble. Ces projets ont été longs mais enfin, nous avons quelque chose dans ces quartiers qui le méritent beaucoup.

Je suis très heureuse que Lionel Royer-Perreaut, qui succède à Guy Teissier, ait pu avec le Président de la Communauté urbaine participer à ces nouveaux aménagements.

J'espère que très bientôt, nous nous retrouverons pour pouvoir en faire autant à Air-Bel, aux Escourtines, à La Milière qui sont des quartiers qui le méritent amplement.

Pour l'instant, je dois vous dire, mes chers collègues, que l'effort de l'Etat sur le secteur du 11^e arrondissement est loin d'être à la hauteur de ce que nous avons pu porter pour l'ensemble des quartiers de la ville et qu'il serait temps que vous fassiez preuve de solidarité sur tous les bancs de cet hémicycle pour qu'enfin on puisse conduire des politiques de rénovation urbaine, y compris dans les quartiers Sud et Est de Marseille.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous passons maintenant au vote.

31.HPV 001-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°2 de clôture à la convention de rénovation urbaine du quartier Notre Dame Limite-La Solidarité à Marseille (15ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

Vote contre du groupe Agir pour l'Espace Métropolitain

Monsieur LE PRESIDENT.- Le FN et PS, le FNPS est contre !

(Protestations, applaudissements)

Monsieur MENNUCCI.- Vous confondez avec le PFN que vous avez bien connu. Quand on a été dans une organisation néonazie, on se calme !

Monsieur LE PRESIDENT.- Arrêtez d'aboyer !

Monsieur MENNUCCI.- Avez-vous été membre du PFN ou pas ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Et on vous demande ce que vous avez été vous ? Ça suffit, taisez-vous, c'est moi qui donne la parole ici, ce n'est pas vous qui la prenez !

Je sais que vous essayez de vous refaire une popularité mais vous avez beaucoup de chemin à faire encore. Quand on a pris une veste comme vous l'avez prise, on est beaucoup plus modeste que vous ne l'êtes.

(Applaudissements)

32.HPV 002-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°6 de clôture à la convention de rénovation urbaine pour le quartier Plan d'Aou-Saint Antoine-la Viste à Marseille (15ème arrondissement) - Participation aux études et approbation d'une convention financière

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

Vote contre du groupe Agir pour l'Espace Métropolitain

33.HPV 003-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°2 de clôture à la convention passée avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) pour le Parc Kallisté à Marseille (15ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

Vote contre du groupe Agir pour l'Espace Métropolitain

34.HPV 004-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°2 de clôture à la convention passée avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) du quartier Soude-Hauts de Mazargues à Marseille (9ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine
Vote contre du groupe Agir pour l'Espace Métropolitain

35.HPV 005-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n° 2 de clôture au protocole de préfiguration du projet de rénovation urbaine du quartier de la Castellane à Marseille (15ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

36.HPV 006-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°2 de sortie de la convention de rénovation urbaine du quartier Abeille-Maurelle-Matagots à La Ciotat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

37.HPV 007-25/09/15 CC - Délégation de compétences en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Opération Grand Centre-Ville de Marseille- Approbation d'une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Rénovation urbaine (OPAH-RU) multisites à volet copropriétés dégradées conclue avec l'Anah, l'Etat, la Région, le Département et la Ville de Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

38.HPV 008-25/09/15 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation de l'avenant n°11 à la convention 2009-2015 Etat-MPM et de l'avenant n°10 à la convention 2009-2015 Anah-MPM

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

39.HPV 009-25/09/15 CC - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la dotation politique de la ville 2015 et approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

40.HPV 010-25/09/15 CC - Programmation associative politique de la ville 2015 - Attribution de subventions et approbation de conventions

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

41.HPV 011-25/09/15 CC - Attribution d'une participation financière au Groupement d'Intérêt Public pour la gestion de la politique de la ville à Marseille et approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

42.HPV 012-25/09/15 CC - Pacte de Sécurité et de cohésion sociale de Marseille - Aides au transport - Attribution d'une subvention à la Mission Locale de Marseille et approbation d'une convention - Approbation d'un avenant n°1 à la convention avec Pôle Emploi

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

43.DOSSIER RETIRÉ

44.HPV 014-25/09/15 CC - Financement d'aides individuelles aux jeunes des quartiers en politique de la ville pour une qualification dans les métiers de l'animation et du secourisme et approbation de conventions dans le cadre du Contrat de ville de Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je voudrais dire un mot à propos de l'aide aux jeunes. J'ai remarqué très récemment, avec les nouveaux rythmes scolaires, les difficultés qu'ont eu les communes et notamment la commune de Marseille à trouver des jeunes gens qui puissent présenter des qualifications certes modestes mais utiles, et notamment le BAFA.

J'ai souhaité que nous mettions à la disposition des jeunes de l'ensemble de nos villes, pour lesquelles les familles éprouvent des difficultés, le moyen d'obtenir des formations diplômantes nécessaires qui leur ouvrent les portes à l'emploi. C'est notamment le BAFA mais également les diplômes de secouristes de trois niveaux que nous financerons le PSC1, le PSE1 et le PSE2. Ils permettront à ces jeunes de pouvoir obtenir des emplois soit dans les métiers du secours soit dans les métiers de gardiennage, de surveillance. Cela pourra faciliter leur insertion chez les sapeurs ou les marins-pompiers s'ils souhaitent embrasser ces formations.

J'ai pensé qu'il était intéressant de consacrer une somme pour financer cela. Ce sont donc 1000 BAFA et 1000 diplômes de secouristes que nous financerons sur l'ensemble de nos 18 communes par le truchement des trois missions locales de Marseille, Est, Etang de Berre et Marignane.

Monsieur MAGRO.- Je crois que nous voterons pour ce rapport. Ceci-dit, il se trouve que c'est un secteur que je connais assez bien. Le BAFA n'est pas une formation diplômante, c'est quelque chose qui permet d'acquérir une compétence et en cela, ce n'est pas inintéressant.

Deuxièmement, si j'ai bien compris, c'est la mission locale qui sera en charge de cela. Je rappelle que dans ce pays, il y a toute une série de grandes associations d'éducation populaire : CEMEA, UFCV, CPCV, la Ligue de l'Enseignement, Léo Lagrange qui recouvrent des familles politiques, des familles de pensée, ou des familles religieuses différentes. Il y a également les Francs et Franches Camarades, l'IFAC, créé par Charles Pasqua...

Ce n'est pas ce qui manque et c'est un peu dommage que la mission locale vienne en concurrence de ces grands organismes d'éducation populaire au moment où on a besoin d'éducation populaire.

Ceci dit, je pense que nous voterons pour car nous prenons quand même.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci de votre intervention. Pour moi, seul le résultat compte et il faut que nous arrivions rapidement. Or, l'organisme que nous avons choisi permet de mettre en place très rapidement ce système, c'est pour cette raison que nous

l'avons choisi. Il n'y avait pas d'autres raisons ni idéologique, ni autre. Je pense que d'autres associations auraient sans doute très bien fait.

Quant au BAFA, ce n'est peut-être pas diplômant, il n'empêche que cela permet à des jeunes d'avoir l'accès à l'emploi. On l'a vu avec les rythmes scolaires à Marseille. On le voit dans nos mairies d'arrondissement où l'été nous voulons embaucher des jeunes mais nous avons beaucoup de difficultés à trouver des jeunes diplômés.

Cela peut donner aussi le goût aux jeunes d'embrasser les métiers de l'animation, c'est en quelque sorte une passerelle.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

45.HPV 015-25/09/15 CC - Paiement de la cotisation 2015 à l'association Wimoov

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Sauvayre, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission ?

Monsieur SAUVAYRE.- Monsieur le Président, chers collègues, pas de remarque particulière sur les rapports mis au vote, ils ont tous été adoptés à l'unanimité des votants, avec la réserve de vote du Front National.

J'aimerais revenir sur le rapport n°1 qui concerne une demande de subvention de 250 000 euros auprès de la Région. Cette demande va permettre l'acquisition, via un portage SAFER, d'un terrain agricole de plus de six hectares, le Vallon des Douces dans le 11^e à Marseille. Ce rapport souligne la volonté de MPM de préserver et de développer les terres agricoles sur son territoire et on ne peut que s'en féliciter.

Dans ce cas précis, eu égard au prix du foncier, pouvoir remettre en agriculture plus de six hectares sur un arrondissement de Marseille, est une très belle victoire.

Je soulignerai pour terminer, l'engagement de Claude Vallette et Patrick Magro qui, sur ce dossier, ont vraiment beaucoup travaillé, qu'ils en soient remerciés.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est vrai qu'ils ont fait un excellent travail. Je pense que si le docteur Vallette était là, il apprécierait. M. Magro, lui est là, et c'est vrai qu'ils ont fait un très beau travail tous les deux. Le mariage était improbable. Cela a été un mariage de raison sans doute, mais un mariage parfaitement réussi, il faut le souligner. Je suis ravi qu'on puisse réintroduire de l'agriculture dans les quartiers périphériques de notre ville. C'est tout à fait exemplaire.

46.AEC 001-25/09/15 CC - Demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'acquisition à titre onéreux de plusieurs parcelles de terrain auprès de la SAFER sur le site du Vallon des Douces à Marseille 11ème arrondissement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

47.AEC 002-25/09/15 CC - Zone d'Aménagement Concerté Empallières à Saint-Victoret - Approbation d'une convention relative à l'extension des réseaux de la Société du Canal de Provence et à la remise d'ouvrages dans le patrimoine concédé régional de la Société du Canal de Provence.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

48.AEC 003-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n° 3 à la convention avec Bouygues Immobilier pour le Projet Urbain Partenarial Charité à Châteauneuf les Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

49.AEC 004-25/09/15 CC - Approbation d'une convention de raccordement avec ERDF dans le cadre du Projet Urbain Partenarial pour le secteur de Gardanens à Plan-de-Cuques.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

50.AEC 005-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention conclue avec SCI Plan de Cuques Les Gardanens pour le projet urbain partenarial des Gardanens à Plan de Cuques.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

51.AEC 006-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention conclue avec Bouygues immobilier pour le Projet Urbain Partenarial des Gardanens à Plan de Cuques.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

52.AEC 007-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention conclue avec la SCI Méditerranée pour le projet urbain partenarial des Gardanens à Plan de Cuques

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

COMMISSION PROPRETÉ ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Lapeyre pour la Commission Propreté, Environnement, Développement Durable.

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, mes chers collègues, lors de la réunion de la Commission qui s'est tenue le 15 septembre dernier, 43 rapports étaient

soumis à l'avis des élus de la Commission : 14 ont été présentés et votés en Bureau et 29 sont soumis, aujourd'hui au vote de l'ensemble des élus communautaires.

Sur ces 29 rapports, dix rapports (du 53 au 62) concernent la thématique de l'eau et de l'assainissement. Les n°53 et 54 concernent l'actualisation des tarifs communautaires de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2016.

Pour l'eau, l'augmentation sera de 2%. Cette augmentation correspond au taux de l'inflation. Elle permettra de maintenir la capacité d'investissement de notre collectivité, nécessaire pour financer les équipements en cours et projetés, non intégrés au contrat de DSP. Ces nouveaux tarifs et surtaxes eau seront applicables sur le territoire, excepté les communes de Plan-de-Cuques et Gémenos, qui font l'objet de rapports spécifiques, les rapports n°55 et 56.

Pour l'assainissement, l'augmentation de la surtaxe de l'assainissement était inévitable. Les résultats annuels sont déficitaires depuis plusieurs années. L'excédent reporté a masqué cette réalité, mais il a été consommé en totalité. Il convient, dans un souci de bonne gestion des deniers publics de rétablir l'équilibre des comptes.

La surtaxe est la part qui revient à notre collectivité. Elle permet de financer les investissements sur les réseaux. Des investissements particulièrement importants sont prévus au schéma directeur (rapport n°59) et au Contrat d'agglomération qui nécessite des capacités de financement. Il a donc été décidé d'augmenter les tarifs de onze centimes sur quatre ans, soit cinq centimes par mètre cube en 2016, deux centimes en 2017, deux centimes en 2018 et deux centimes en 2019.

Selon les services, le surcoût sera de l'ordre de cinq euros l'an pour un ménage.

Six rapports concernent la thématique de la propreté (rapports 36 à 68).

Les rapports n°64 et 67 démontrent une nouvelle fois votre volonté, Monsieur le Président, de développer le tri sélectif et de réduire de façon significative les déchets ménagers sur notre territoire.

Le rapport n°64 est relatif à l'acquisition de colonnes d'apport volontaire et de bacs de collecte sélective. L'opération d'investissement pour cette acquisition renouvellement s'élève à 3 050 000 euros sur quatre ans.

Le rapport n°67 concerne l'attribution de subventions à des associations pour la mise en place de projets novateurs et de sensibilisation du public à la prévention des déchets. Une enveloppe globale de 40 000 euros a été attribuée.

Sur les treize rapports, (du 69 au 81) concernant le développement durable et la protection de notre environnement et de notre cadre de vie, cinq rapports (du 69 au 73) sont relatifs au Contrat de Baie. Marseille Provence Métropole affiche clairement et durablement son soutien à la défense de notre littoral. Ces rapports 69 à 73 concernent des actions spécifiques menées en partenariat avec l'association Naturoscope, le Parc National des Calanques et le Centre des Monuments Nationaux.

Les rapports n°74 à 81 montrent bien là aussi la volonté de notre collectivité de développer des actions concrètes et ambitieuses en matière de diminution des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial de MPM.

Grâce à la signature de conventions, des partenariats ont été mis en place avec Air Paca, Euroméditerranée, EnviroBAT, l'ARI et l'ACELEM. Ces rapports sont relatifs à l'attribution de subventions à ces associations ou organismes.

Monsieur le Président, chers collègues, notre territoire est un acteur majeur contre les dérèglements climatiques.

A la veille de la COP21, je suis persuadé que l'efficacité dans la lutte contre les dérèglements climatiques suppose des actions spécifiques comme lutter contre la pollution de l'air, recycler les déchets, mieux isoler les bâtiments, réaliser la transition énergétique à l'échelle de territoires suffisamment étendus comme MPM et demain, comme la Métropole.

Il est de la responsabilité des grandes métropoles de plain-pied dans la proximité et l'action d'élaborer des solutions concrètes contre le réchauffement de notre planète. Par nos actions et par nos décisions, nous travaillons pour améliorer notre quotidien mais surtout, nous préparons l'avenir des générations futures.

Monsieur le Président, concernant les rapports, le groupe PTS a exprimé une réserve de vote pour les rapports n°53 à 56, 59, 60 et a voté contre le rapport n°61. Comme d'habitude, le Front National a émis une réserve de vote sur tous les rapports.

Je vous remercie.

53.PEDD 001-25/09/15 CC - Actualisation des tarifs communautaires de l'eau au 1er janvier 2016

Monsieur MOLINO.- Monsieur le Président, mesdames et messieurs, en perspective de la fin des précédents contrats de DSP de l'eau et de l'assainissement, notre EPCI a travaillé pendant deux ans sur ce que devaient être, à compter de 2014, ces deux services publics.

La baisse du prix de l'eau, la qualité durable des services, le niveau des investissements nécessaires pour entretenir et améliorer les réseaux, ont été présentés comme des axes majeurs des quatre contrats de DSP et justifiant la nécessité d'allonger leur durée à 15 ans, au lieu des 8 à 10 années initialement proposées.

Un peu plus d'un an après l'entrée en vigueur de ces nouveaux contrats, on nous demande d'augmenter de 2% pour l'eau et de 52% sur 3 ans pour l'assainissement les surtaxes de MPM – hors tarifs des délégataires qui ont déjà abouti en 2015 à un retour à la hausse du prix du mètre cube.

La raison invoquée pour augmenter les surtaxes : le programme des investissements avec une prévision de dépenses de 385 millions d'euros pour l'assainissement et 283 millions d'euros pour l'eau, soit 668 millions d'euros sur 15 ans.

Autrement dit, si on additionne les tarifications des délégataires, des surtaxes et de la Participation pour l'Assainissement Collectif (la PAC) mise en œuvre depuis juillet 2012, on n'est pas sur une stabilisation du prix du mètre cube, (encore moins sur une baisse) mais bel et bien sur une trajectoire de hausse continue.

Et contrairement à ce qui a été mis en avant pour justifier la durée des contrats de DSP, ce ne sont pas les délégataires qui vont opérer la très grande partie des investissements, mais bel et bien la collectivité.

Tout cela nous conforte dans l'idée qu'on aurait pu prendre une autre orientation de gestion de ces deux services publics et pour l'heure, nous nous abstiendrons de voter ces augmentations de surtaxes.

Merci de votre attention.

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Lapeyre a très bien expliqué les choses et M. le Maire de Gémenos va également vous répondre.

L'augmentation qui est faite sur l'eau représente 0,031 centimes d'euro par mètre cube pour l'ensemble des communes qui ne sont pas dans la DSP. En ce qui concerne l'assainissement, vous êtes Maire, vous savez pertinemment que le budget de l'assainissement doit être en équilibre. Nous ne pouvons pas présenter un budget en déséquilibre donc on est bien obligé d'augmenter. L'augmentation n'est pas de 50%, on ne peut pas vous laisser dire une chose pareille. Elle est très précisément, sur trois exercices, de quatre centimes en 2016, trois centimes en 2017 et trois centimes en 2018, ce qui représentera en tout, pour le périmètre centre, Est et Ouest, 0,23 centimes d'euros au mètre cube. Ce n'est donc pas 50% d'augmentation. Je ne peux pas vous laisser dire cela, ce n'est pas possible. Il faut dire les choses telles qu'elles sont.

Qui souhaite prendre la parole ?

Monsieur GIBERTI.- Je voudrais dire simplement que ces augmentations minimales, puisqu'elles vont représenter 4 euros par an, sont liées à de gros travaux prévus sur cinq ans, d'un montant de 133 millions d'euros.

Notre défi est d'essayer d'alimenter toutes les usines d'eau par deux réseaux différents pour la sécurité de nos administrés.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Giberti. C'est le bon sens. C'est cela la gestion. Deux points d'augmentation, c'est l'inflation et on est bien obligé de suivre l'inflation.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Agir Pour l'Espace Métropolitain
Abstention du groupe Pour un Territoire Solidaire

54. PEDD 002-25/09/15 CC - Actualisation des tarifs communautaires de l'assainissement du 1er janvier 2016 au 1er janvier 2018

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Agir Pour l'Espace Métropolitain
Abstention du groupe Pour un Territoire Solidaire

55. PEDD 003-25/09/15 CC - Actualisation des tarifs communautaires eau et assainissement de la régie de Plan-de-Cuques pour 2016, 2017 et 2018.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

56. PEDD 004-25/09/15 CC - Actualisation des tarifs communautaires de l'eau et de l'assainissement de la régie de Gémenos pour 2016, 2017 et 2018 et modification des périodes de relevés et de facturation.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

57. PEDD 005-25/09/15 CC - Dégrèvement sur des factures d'eau 2015 suite à des fuites sur les installations privées à Plan de Cuques

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

58. PEDD 006-25/09/15 CC - Dégrèvements sur des factures d'eau 2014 suite à une fuite sur les installations privées à Gémenos

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

59. PEDD 007-25/09/15 CC - Approbation du Schéma Directeur de l'Assainissement Sanitaire

Monsieur MENNUCCI.- Monsieur le Président, je profite du rapport n°59 pour poser une question.

Un reportage sur l'antenne de France 3 le 13 août dernier, consacré à une initiative de *Sea Shepherd* dans le Vieux Port, a fait, vous en avez eu écho, le tour du monde des télévisions et d'internet.

Il s'agissait malheureusement d'une publicité négative pour notre ville dont on se serait bien passé, qui portait sur l'assainissement du bassin du Lacydon du Vieux-Port de Marseille.

Les plongeurs sous-marins de *Sea Shepherd*, cette organisation internationale qui lutte pour la préservation de la flore et de la faune marine, ont eu, semble-t-il mais ça nous le savions déjà, quelques surprises.

En effet, l'opacité du fond et la présence d'un entassement continu de déchets sur près de deux mètres d'épaisseur recouvre les fonds rocheux ou sableux de la calanque.

L'inventaire des déchets qui encombrant et polluent nos eaux est digne d'un poème de Prévert : bicyclettes, bacs à ordures, filets de pêche, skate-boards, il y avait même une voiture qu'on a enlevée il y a deux ans, bouteilles de pastis qui forment des monticules... et j'en passe.

(Bouteilles vides évidemment... et à certains endroits précis !)

Les interventions régulières des bateaux de la DPU qui en assurent l'entretien ne sont pas en cause. En effet, le nettoyage de surface permet très certainement de limiter l'aggravation du phénomène car un certain nombre de déchets coulerait, mais ce n'est pas cela qui permettra de régler cette question.

De même les actions initiées qui avaient été programmées par Eugène Caselli avec les clubs et les améliorations dues au changement sur le bassin portent leurs fruits aussi mais en surface.

Cependant, il faut que nous nous interroguions sur l'efficacité des moyens déployés, au regard de l'ampleur du chantier auquel nous devons faire face.

Rien en effet, si j'en crois notre Direction des Ports, n'est mis en œuvre pour nettoyer le fond du bassin, alors que la situation y est à l'évidence dramatique comme en atteste ce reportage, mais vous le saviez, vous n'aviez pas besoin d'un reportage.

Le dragage est probablement le seul moyen d'apporter une réponse à la hauteur de l'enjeu mais il se heurte à d'importantes difficultés techniques de mise en œuvre et notamment la difficulté qui consiste à se débarrasser des déchets et des sables qui ne peuvent pas être, comme cela paraîtrait normal, jetés en mer au large mais qui doivent être mis dans une décharge de catégorie supérieure. Les vieilles histoires nous rappellent que cette décharge se trouve à Nîmes. Il y a là une difficulté majeure.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, demain la Métropole ne peut pas laisser sans réponse cette question qui nous est posée et nous revient comme l'élément que nous aurions oublié et enfoui dans notre mémoire collective.

Je crois qu'il faut aujourd'hui que nous commencions à nous poser la question de ce travail car nous ne pouvons pas laisser deux mètres de déchets dans notre port qui sont certainement et là personne ne dira que c'est la faute de Gaudin, Defferre, Tasso ou de Louis XIV ou Pythéas évidemment.

Jamais rien n'a été fait et l'actuel Président ou demain, le Président de la Métropole s'honoreraient en lançant une réflexion sur ce travail concernant le joyau de notre ville qu'est la calanque du Lacydon.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Mennucci, vous voyez que lorsque vous faites des interventions comme celle-là, vous avez le silence...

Monsieur MENNUCCI.- Quand vous ne nous provoquez pas, vous n'avez pas de réponse. Ne nous insultez pas et vous verrez qu'il n'y a pas de problème.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est vous qui insultez, ce n'est pas moi. Vous voyez, vous recommencez, c'est plus fort que vous.

Monsieur MENNUCCI.- Je ne vous ai rien dit. Monsieur le Président, quand vous nous traitez de Front National, vous nous insultez, donc vous prenez un retour.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je ne prends rien du tout et c'est vous qui avez tout pris.

Ceci étant dit, vous parlez d'or et nous allons vous apporter des réponses.

Monsieur PICCIRILLO.- Monsieur le Président, mesdames et messieurs, chers collègues, Monsieur Mennucci, vous qui êtes un élu de Marseille et plus précisément du 1/7 lors de la dernière mandature, vous commencez à réaliser dans quel état se trouve le Vieux-Port. Durant les six ans de votre mandature, vous n'en avez pas parlé, notamment au niveau de la pollution.

Vous savez que c'est une opération difficile. Il faut déjà apprendre le civisme aux Marseillais. Pour ce faire, on commence par la terre. Vous étiez le Maire du 1/7 à l'époque et je ne vous ai pas trop vu promouvoir le civisme en ce qui concerne la pollution du Vieux Port.

Vous savez qu'il est très difficile également d'arriver à draguer.

(Rires)

Monsieur Mennucci, vous êtes un artiste de la parole, tout le monde le sait. Cela fait 14 ans que je suis en responsabilité des ports. Si vous aviez des leçons à faire, vous auriez dû les faire bien avant et ne pas attendre 14 ans.

Ceci étant dit, lorsqu'on drague il faut ensuite pouvoir stocker la boue polluée quelque part. C'est l'Etat qui donne les autorisations. C'est très difficile car c'est bien beau de dépolluer mais il ne faut pas repolluer ailleurs.

De plus, nous sommes sur des budgets annexes. Vous savez pertinemment que lorsqu'on fait des dépenses, c'est l'amodiation qui en subit les conséquences. Il faut préserver ce nautisme populaire en même temps que le bon fonctionnement des ports. Je vous rappelle que le port de Marseille compte 3800 anneaux, ce n'est pas un petit port.

On s'y attèle, tout le monde essaie de trouver des solutions même si ce n'est pas facile. La Communauté urbaine a alerté. J'ai même été un précurseur pour cette association pour montrer l'incivisme des Marseillais de ce point de vue.

Nous y travaillons tous ensemble et je pense qu'à terme, nous trouverons des solutions, Monsieur Mennucci.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Mennucci, quand je vous dis que vous parliez d'or, je sais de quoi vous parlez. On ne peut pas tellement parler de déchets. J'ai plongé dans le port et j'ai vu ce que c'était. Ce sont des sédiments qui se sont accumulés au fil des siècles. Il est vrai que ce n'est la faute de personne car depuis la création par les Phocéens de ce port in situ, on n'a jamais dû beaucoup le nettoyer, d'autant que c'est devenu plus difficile avec le temps, compte tenu des centaines, voire des milliers de bateaux qu'il faudrait déménager.

En revanche, la semaine prochaine, comme quoi les grands esprits se rencontrent, nous tiendrons une réunion avec l'ensemble des sociétés nautiques titulaires des DSP dans le port (qui ont été chargées par mon prédécesseur de nettoyer leur aire) et la fameuse association qui était allée plonger pour nous apprendre ce que nous savions tous déjà, qu'il y a des vélos, des poubelles des voitures etc.. A ce propos, tous les ans des bénévoles nettoient le port mais au-delà de ces déchets matériels, il y a aussi la sédimentation. Nous allons voir avec cette association et les associations en charge des DSP comment nettoyer en surface le fond, c'est-à-dire comment enlever la première couche de sédiments qui, au fil du temps, se sont agrégés sur le fond.

Nous allons travailler avec eux la semaine prochaine. Si cela vous intéresse, vous y êtes convié.

Monsieur MENNUCCI.- Envoyez-moi une convocation et j'y viendrai.

Monsieur LE PRESIDENT.- On vous prêterait un masque et un tuba pour éventuellement plonger.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

60.PEDD 008-25/09/15 CC - Approbation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

61.PEDD 009-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°3 au contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du service public d'assainissement Zone Centre

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

62. PEDD 010-25/09/15 CC - Création et affectation d'une opération sur le budget principal Bassins de rétention - subvention d'équipement du budget principal sur le budget annexe de l'assainissement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Cordier, pour les rapports n°63 à 68.

Madame CORDIER.- Avis favorable de la Commission avec, comme d'habitude, une réserve de vote du Front National.

Si vous me le permettez, je voudrais profiter de ces rapports pour faire un point sur le Contrat local de Propreté et dire notre souci, sous votre impulsion, Monsieur le Président, d'avoir des actions ayant pour but de gagner en efficacité et en réactivité, sans engager de dépenses supplémentaires pour la collectivité. A partir du 1^{er} octobre, nous lancerons trois actions de communication envers la population. Ce sont les opérations appelées « Engagés au quotidien ». Ce sont des applications disponibles pour le public sur les smartphone ou les iPhone pour signaler tout dysfonctionnement dans le domaine de la propreté ou de la voirie.

Je voudrais dire notre fierté, celle des services, la mienne mais également la vôtre, Monsieur le Président, d'avoir enregistré en 48 heures, plus de 2500 téléchargements de cette application.

Des policiers municipaux l'ont eux-mêmes téléchargée sur leur téléphone car ils sont sur le terrain tous les jours, pour pouvoir être le plus efficace possible.

Cela s'accompagne par la mise en place d'un numéro vert gratuit, quels que soient les opérateurs : 0800 94 94 08. Il permet un accès direct à nos services sur les compétences de MPM que sont la propreté, la voirie, la prise de rendez-vous pour les encombrants etc. Il ne faut pas oublier non plus le site internet, toujours aussi efficace.

Dans ce souci de ne pas trop engager les finances de la Communauté urbaine, les rapports suivants, en particulier l'achat de conteneurs et autres, sont aussi couverts par l'appel à projets que nous avons fait auprès d'Eco-Emballage. Nous avons le plaisir de voir quatre de nos projets sélectionnés dans cet appel à projets alors que nous avions énormément de concurrence puisque plus de 532 communes avaient postulé sur un montant de 120 millions alors qu'il n'y avait qu'un budget de 40 millions pour toute la France.

Quatre projets de MPM sont retenus. Cela nous permettra d'avoir une ressource financière sur les années à venir en particulier sur la réduction des déchets.

Je voulais faire un petit point pour rappeler notre engagement. Nous continuons sur la perspective d'avoir une propreté optimale sur notre territoire. Je rappelle que « Engagés au quotidien » concerne toutes les communes de MPM, ce n'est pas que marseillo-marseillais.

Nous avons pour but d'aller toujours de l'avant et ne pas lâcher prise sur cette campagne que nous menons puisque comme vous l'avez si bien dit : *la propreté, c'est nous, mais le civisme, ce sont les habitants de la Communauté urbaine.*

Les actions que nous faisons visent à favoriser cet appel au civisme.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci beaucoup Madame Cordier pour tout votre travail et votre dévouement à cette cause difficile.

63. PEDD 011-25/09/15 CC - Création de la Commission locale de prévention des déchets au sein de MPM

Monsieur LE PRESIDENT.- Tous les groupes ont donné un nom. Cette Commission est composée de Nicole Bouillot, Monique Cordier, Anne Claudius-Petit, Albert Lapeyre, Patrick Ghigonetto, Marc Lopez, Marc Poggiale et Yves Beauval.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

64. PEDD 012-25/09/15 CC - Approbation de la création de l'opération DTD - 15/07 pour l'acquisition de conteneurs pour la collecte sélective- Approbation de l'affectation des crédits

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

65. PEDD 013-25/09/15 CC - Approbation de la création de l'Opération Surveillance Règlementaire du CSD de la Crau et affectation des crédits

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

66. PEDD 014-25/09/15 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une opération d'investissement pour l'acquisition d'équipements spéciaux

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

67. PEDD 015-25/09/15 CC - Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets : mise en place de projets novateurs de sensibilisation du public à la prévention des déchets et approbation de conventions

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

68. PEDD 016-25/09/15 CC - Actualisation des conditions de prise en charge par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole des déchets du Marché d'Intérêt National des Arnavaux

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Le Disses pour les rapports n°69 à 81.

Monsieur LE DISSES.- Avis favorable à l'unanimité avec une réserve de vote du Front National. Je voudrais avoir l'avis du Front National sur les rapports n°69 à 73 concernant le Contrat de Baie que nous avons votés à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Ils vont nous le dire tout de suite en manifestant leur intention de vote.

Monsieur LE DISSES.- Etant donné qu'il y avait eu un vote à l'unanimité pour la création du Contrat de Baie, ce serait un peu faire comme si on était d'accord pour acheter une voiture mais ne jamais y mettre de l'essence.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous allons leur demander au moment du vote.

Je voudrais porter à la connaissance de l'ensemble de notre assistance qu'on avait voté le Contrat de Baie en avril dernier, il s'agit maintenant d'en acter les éléments financiers qui sont lourds et engageants. La part de MPM se monte à 143 millions d'euros, ce qui démontre notre engagement dans ce domaine. 139 millions sont déjà engagés au titre du Contrat d'Agglomération et d'Action en partenariat avec l'Agence de l'Eau comme l'opération « Ports propres » dans laquelle nos ports sont engagés. L'Agence de l'Eau nous a aidés à hauteur de 64 millions. Cela se traduit notamment par les travaux du bassin

entrepris sous le stade Ganay d'une capacité de 50 000 m3 pour retenir les eaux de pluie en cas d'épisode pluvieux très ravageur comme cela nous arrive souvent...

Monsieur LE DISSES.-... et qui profite à tout le monde.

69. PEDD 017-25/09/15 CC - Contrat de Baie - Attribution d'une subvention à l'association Naturoscope pour la campagne Inf Eau Mer

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

70. PEDD 018-25/09/15 CC - Contrat de Baie - Approbation de la convention financière d'engagement du Contrat de Baie de la métropole marseillaise

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

71. PEDD 019-25/09/15 CC - Contrat de Baie - Attribution d'une subvention au Parc National des Calanques

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

72. PEDD 020-25/09/15 CC - Contrat de Baie - Attribution d'une subvention au Centre des Monuments Nationaux pour la réalisation d'un diagnostic du système d'assainissement du Château d'If

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

73. PEDD 021-25/09/15 CC - Contrat de Baie - Approbation du Contrat de Rivière du Bassin Versant de l'Huveaune

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

74. PEDD 022-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Attribution d'une subvention à l'Association Culturelle d'Espaces Lecture et d'Ecriture en Méditerranée (ACELEM) pour la sensibilisation d'enfants par l'écriture et la lecture à la biodiversité terrestre

Monsieur LE DISSES.- Les rapports n°74 à 78 concernent le Plan Climat Energie. Ils ont reçu un avis favorable à l'unanimité également.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

75. PEDD 023-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Attribution d'une subvention à l'Association Régionale pour l'Intégration (ARI) pour le financement d'une pompe à chaleur pour un foyer de vie pour personnes adultes handicapées dans la ZAC des Hauts de Sainte Marthe

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

76.PEDD 024-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Attribution d'une subvention à l'association EnvirobatBDM pour l'étude de l'adaptation en milieu méditerranéen du label national Ecoquartier

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

77.PEDD 025-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Attribution d'une subvention à la commune de Septèmes-les-Vallons relative à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et à l'aide à la construction d'un bâtiment à haute qualité énergétique

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

78.PEDD 026-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à l'opération soutenir des projets de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

79.PEDD 027-25/09/15 CC - Plan d'Urgence sur la Qualité de l'Air (PUQA) dans le périmètre de l'Ecocité - Attribution d'une subvention à l'association Airpaca dans le cadre d'une convention avec l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée et la Communauté urbaine pour une approche intégrée et innovante de la question de l'air à l'échelle de l'Ecocité

Monsieur LE DISSES.- Ce rapport et les deux suivants concernent le Plan d'Urgence sur la Qualité de l'Air, ils ont reçu un avis favorable unanime.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

80.PEDD 028-25/09/15 CC - Plan d'Urgence sur la Qualité de l'Air (PUQA) sur l'opération L2 - Création et affectation d'une Opération d'Investissement pour l'acquisition d'une station de surveillance de la qualité de l'air sur la L2

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

81.PEDD 029-25/09/15 CC - Plan d'Urgence sur la Qualité de l'Air (PUQA) sur l'opération L2 - Attribution d'une subvention à l'association Airpaca pour l'acquisition d'une station de surveillance de la qualité de l'air sur la L2 Est

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS METROPOLITAINS

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Assante, pour les rapports n°82 à 94, vous avez la parole.

Monsieur ASSANTE.- Merci Monsieur le Président.

Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité avec les réserves de vote du Front National déjà évoquées. Vous me permettrez, très rapidement de présenter certains de

ces rapports, non pas le rapport sur la passation des marchés pour le renouvellement des rames du métro sur le dossier le plus important que l'on vous propose, le Président de la RTM, Maxime Tommasini, en parlera ainsi que de l'enveloppe budgétaire que vous avez permis d'inscrire à hauteur de près de 500 millions d'euros. C'est suffisamment important pour le mettre en évidence.

Nous avons déjà pris un certain nombre de délibérations concernant le Plan Climat Energie Territorial auprès des associations d'entreprises afin que celles-ci s'organisent sur leur territoire, Athélia à La Ciotat, à Gémenos et dans différents secteurs de la Communauté urbaine pour accompagner les entreprises et faire un plan de déplacement interentreprises. Nous apportons notre contribution pour dire notre volonté d'agir dans ce sens-là. Tous les partenaires sont ravis de l'engagement de la Communauté urbaine sur ces dossiers.

J'ajoute, Monsieur le Président, un dossier auquel nous sommes tous les deux attachés, même si certains se sont permis quelquefois de nous attaquer. Vous renouvez les subventions à l'achat de vélo à assistance électrique. Une enveloppe de 40 000 euros. Nous l'avons dit, nous le faisons et nous continuerons à le faire aussi dans l'avenir car c'est un dossier qui plait énormément à nos concitoyens, quelle que soit la commune.

J'en terminerai sur le dernier rapport qu'il me paraît important de mettre en exergue. Ce sont des travaux qui sont autorisés sur la gare de la Blancarde qui va devenir un lieu d'échange multimodal très important puisqu'il va délester les problèmes que nous rencontrons sur la gare Saint Charles qui a aujourd'hui 16 quais et ne peut pas accueillir de trains supplémentaires.

Avec la gare de la Blancarde, et son parking géré en grande partie par la RTM, nous offrons là une possibilité de se déplacer en train sans passer par la gare Saint Charles pour aller ensuite vers Vitrolles, Miramas, etc. Ce sera sans doute fait dans les années à venir sur Saint Antoine, sur la gare de la Barasse. Nous pensons que cette initiative est à renouveler. L'unanimité de nos collègues en Commission sur ce rapport montre bien que nous sommes sur la bonne voie.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est vrai que vous êtes sur la bonne voie. Le binôme que vous formez avec le Président de la RTM, Maxime Tommasini mais aussi la RTM, fonctionne très bien. Je trouve qu'on y fait un excellent travail, un travail de bon sens avec un schéma qui est suivi. Le fait de créer des parkings de délestage favorise considérablement les choses. Le parking Dromel que nous avons étendu est déjà plein. Ce sont autant de voitures qui ne sont plus au centre-ville.

82.DTM 001-25/09/15 CC - Délégation de Service Public pour l'exploitation des parcs de stationnement en enclos de Marseille - Approbation du choix du délégataire - Approbation du contrat de Délégation de Service Public et de ses annexes

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine
Vote contre du groupe Pour un Territoire Solidaire

83.DTM 002-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°1 au contrat de Délégation au Service Public relatif à l'Exploitation de service de transport de véhicules entre Marseille et l'archipel du Frioul

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

84.DTM 003-25/09/15 CC - Approbation d'une convention relative aux conditions d'utilisation du réseau du transport ferroviaire régional sur les communes de Marseille et Septèmes-les-Vallons par les titulaires de Pass XL

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

85.DTM 004-25/09/15 CC - Approbation d'une convention relative à la mise à disposition de données informatisées concernant les élèves scolarisés dans les collèges et lycées publics et privés sous contrat des Bouches-du-Rhône

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

86.DTM 005-25/09/15 CC - Approbation d'une convention relative à la desserte en transport collectif de la maison de retraite "Le Castelet Notre Dame" à Roquefort-la-Bédoule

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce dossier est retiré.

87.DTM 006-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de financement des études de projet et des travaux relatifs à la gare de la Blancarde à Marseille (4ème arrondissement).

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

88.DTM 007-25/09/15 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération "Renouvellement des rames du métro et travaux connexes"

Monsieur TOMMASINI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voulais intervenir pour donner quelques précisions concernant ce rapport. Avant de le présenter, je voulais saluer, Monsieur le Président, la politique ambitieuse que vous portez depuis que vous êtes à la tête de la Communauté urbaine, puisque nous sommes en train de développer l'offre de transports et moderniser nos équipements.

Je pourrais citer l'achat de six bus électriques qui vont être mis en fonction le premier semestre 2016 – je vous invite tous à venir à la Foire de Marseille pour visiter l'exemplaire qui se trouvera sur le stand de la RTM – ainsi que la création de parcs relais, la mise en place de zones pour développer le BHNS mais surtout les navettes maritimes. Au lieu de les arrêter, vous les avez prolongées jusqu'aux Goudes et nous avons obtenu de très bons résultats.

Je me réjouis aujourd'hui de vous présenter ce rapport en tant que Président du Conseil d'administration de la RTM car il y a trois raisons majeures qui font que, je l'espère, tout le monde adoptera ce rapport.

Tout d'abord, vous savez que le matériel est en fin de vie. La fiabilité de notre métro entraîne, par manque de pièces détachées, des coûts de plus en plus importants dans l'entretien qui font que, dans quelques temps, la maintenance atteindra des tarifs prohibitifs. Même si au sein de la RTM, les compétences font que nous mettons des procédés en place pour essayer toujours de faire des grandes révisions pour que ce métro puisse fonctionner, il arrive un moment où cet exercice va atteindre ses limites.

La deuxième grande raison, c'est que l'on va mettre à disposition des Marseillais et des Marseillaises un métro digne de la deuxième ville de France. C'est un projet ambitieux. Tout d'abord parce que ce sera un métro confortable, climatisé, mais aussi parce que nous allons passer à l'automatisation, ce qui va nous permettre de gérer les flux prévus ou imprévus, par les grands événements ou au moment des matchs de l'OM afin que la cadence soit respectée en toute sécurité.

Ce sera également un métro plus sûr puisque nous allons mettre des portes palières qui vont empêcher les gens de tomber sur les voies et surtout empêcher l'accessibilité au tunnel qui est bien évidemment dangereux mais surtout très perturbateur dans le fonctionnement du métro aujourd'hui.

La troisième raison est le coût financier. Ce coût est élevé mais relatif. Si on prend le coût de 500 millions d'euros pour un métro qui a 45 ans de vie et qu'on le ramène au niveau des bus qui doivent être changés tous les quinze ans, (le parc de la RTM est de 600 bus), cela signifie que le changement des bus entraîne une dépense de 180 millions d'euros. Sur 45 ans, cela fait exactement 540 millions d'euros pour changer les bus. Cela signifie que la dépense quand on change les bus ou les rames de métro est comparable. De plus lorsqu'on sait que les bus transportent, comme le métro, 45% des personnes, pour une utilité comparable, on a un coût comparable.

Monsieur le Président, je voulais aussi vous dire que la RTM s'engage auprès de vous dans le réaménagement de ses portes palières à hauteur de 90 millions d'euros.

Pour toutes ces raisons j'espère que j'aurai l'unanimité sur ces rapports et je vous en remercie.

(Applaudissements)

Monsieur ILLAC.- Mes chers collègues, Monsieur le Président, nous nous sommes largement exprimés en Commission sur ce dossier.

Evidemment tout ce qui a été dit sur le bienfondé de ce rapport et de ces moyens nouveaux donnés au développement du matériel pour le métro, nous le partageons et nous voterons bien entendu pour ce rapport.

Toutefois, nous avons noté aussi, dans la discussion en Commission, puisque cette question nous tenait à cœur depuis longtemps, qu'on avait écouté ce que nous proposons c'est-à-dire se rapprocher de nos collègues du Grand Lyon puisqu'ils sont sur le même type de matériel et sur le même fonctionnement.

Un travail et une réflexion ont été menés avec eux. En revanche, nous souhaitons pouvoir aller plus loin dans la mutualisation des commandes. C'est une des solutions. Dans nos communes, on le fait. La ville de Carry et d'Ensues mutualisent certaines prestations et commandes.

Nous aimerions que MPM aille plus loin et que vous puissiez nous tenir informés de cette réalité de travail en mutualisation avec le Grand Lyon puisqu'on a tous à y gagner en quantité, en qualité et en argent.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Merci Monsieur Illac, c'est une proposition scellée au coin du bon sens et que je partage grandement avec vous. Robert Assante va peut-être ajouter un mot. Je suis surpris qu'en Commission, on ne vous ait pas apporté de réponse car tout est clair. On discute avec la RATP et pour les rames de métro, peut-être même avec d'autres pays que la France en Europe pour voir comment mutualiser des achats.

Robert Assante va vous apporter des précisions qui vont tout à fait dans le sens de ce que vous dites.

Monsieur ASSANTE.- Monsieur le Président, nous avons apporté toutes les réponses à M. Illac mais il ne résiste pas à la tentation de le faire en séance plénière. Vous savez combien les élus sont très attachés à leur expression.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Cela va vous permettre de répéter aussi.

Monsieur ASSANTE.- Oui, de répéter qu'avant que celui-ci nous dise d'essayer de voir avec les autres comment mutualiser, je lui indiquais que nous étions déjà en train d'échanger. D'ailleurs, la semaine prochaine, je serai à Lyon, où je rencontrerai mes collègues du SYTRAL pour avancer.

Mais, la mutualisation Monsieur le Président, c'est avancer sur un cahier des charges commun, avec une planification commune et avec des ambitions communes. Or, le Président de la RTM a défini nos ambitions et ce que nous voulons. Il faut que le SYTRAL nous dise la même chose. Quand ses représentants rencontreront les cadres de la RTM, il faut aussi qu'ils soient en phase.

Je vous ai représenté, Monsieur le Président, lors d'une réunion de l'Union Internationale des Transporteurs Publics. J'ai échangé avec mes collègues de Montréal. Ils

ont la même définition que nous. Nous pourrions travailler avec eux, sauf qu'eux n'ont pas prévu de faire quoi que ce soit avant 5 ans.

La mutualisation avec ceux qui veulent, bien sûr ! Nous sommes ouverts à tous. Nous sommes prêts à partager. Nous sommes prêts à étudier. Nous sommes prêts à construire des projets avec les uns ou les autres. J'ai l'habitude de dire qu'une bonne idée, qu'elle vienne de droite ou de gauche, d'en haut ou d'en bas est une bonne idée, encore faut-il qu'elle se cale sur nos ambitions, sur nos définitions et non pas simplement mutualiser pour le plaisir de mutualiser.

Monsieur LE PRESIDENT.- On a bien compris que la bonne volonté était de notre côté et que nous ferons ce que nous pourrons avec ceux qui voudront marcher avec nous aux conditions qui sont aussi les nôtres bien entendu. Plus on trouvera à mutualiser, plus on arrivera à baisser les coûts, c'est bien cela l'intérêt. Nous le ferons, même s'il faut le faire avec le Chili puisque j'ai entendu dire que le Chili voulait renouveler ses rames de métro. Pourquoi pas, surtout s'il les prend chez Alstom... Ce sera encore mieux.

Je rappelle que les premières rames de métro remontent à 45 ans. Il y a 45 ans, Gaston Defferre inaugurait la première ligne de métro. Il y a encore des rames de cette époque qui circulent, ce qui n'est pas rien.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

**89.DTM 008-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) -
Approbation de la prolongation du dispositif d'attribution d'une subvention aux particuliers pour l'achat d'un vélo à assistance électrique**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

**90.DTM 009-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) -
Attribution d'une subvention à l'association Mobil Idées pour le soutien du Plan de Déplacements Inter-Entreprises du parc d'activité de Gémenos**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

**91.DTM 010-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) -
Attribution d'une subvention à l'association Athélia Entreprendre pour le soutien du Plan de Déplacements Inter Entreprises du parc d'activité de La Ciotat**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

**92.DTM 011-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) -
Attribution d'une subvention à l'association Wimoov sur le secteur Est de la Communauté urbaine**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

93.DTM 012-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Attribution d'une subvention à l'association Transport Mobilité Solidarité (TMS) sur le secteur Ouest de la Communauté urbaine

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

94.DTM 013-25/09/15 CC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à l'opération soutenir les Plans de Déplacements Inter-Entreprises

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Chopin va nous parler des rapports n°95 à 105.

Monsieur CHOPIN.- Monsieur le Président, chers collègues, la Commission Voirie Signalisation a examiné avec attention les onze rapports qui lui ont été soumis. Ils ont tous reçu un avis favorable à l'unanimité avec cependant une réserve de vote du Front National pour l'ensemble de ces onze rapports et une réserve de vote du groupe APEM concernant le rapport n°102 relatif à la convention de financement avec le Conseil départemental pour la requalification du Rond-point du Prado.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Chopin.

95.VOI 001-25/09/15 CC - Tarifs applicables aux droits de voirie et de stationnement pour l'année 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

96.VOI 002-25/09/15 CC - Approbation de l'affectation des autorisations de programme de l'Espace public Voirie-Circulation dans le cadre du Budget Supplémentaire 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

97.VOI 003-25/09/15 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement d'aménagement des abords de la mairie de Ceyreste

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

98.VOI 004-25/09/15 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement d'aménagement du boulevard Paul Claudel à Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

99. VOI 005-25/09/15 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement d'aménagement d'un carrefour à feux, avenue des Caillols angle avenue Louis Malosse à Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

100. VOI 006-25/09/15 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement d'aménagement de l'avenue de la Fourragère à Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

101. VOI 007-25/09/15 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement de la requalification de la voie Signoret - P.R.U. Saint Paul à Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

102. VOI 008-25/09/15 CC - Approbation d'une convention de financement avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône relative à la requalification du rond-point du Prado à Marseille (8ème arrondissement).

Madame LEVY-MOZZICONACCI.- Monsieur le Président, chers collègues, vous soumettez à notre examen une convention de financement avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône relative à la requalification du rond-point du Prado.

Le groupe APEM, par ma voix, souhaite profiter de cette occasion pour vous interpeller à propos du « geste » de 1,5 million d'euros comme l'a qualifié *La Provence* qui serait envisagé pour la réalisation d'une œuvre monumentale sur ledit rond-point.

Nous sommes absolument stupéfaits sur la forme et sur le fond de cette décision. En effet, est-il responsable de proposer un tel projet en ces périodes de difficultés budgétaires ? Est-il responsable de la part de la Communauté urbaine qui ne peut satisfaire aux besoins de réfection de nos trottoirs et de notre voirie, de la propreté, faute de moyens...

Monsieur LE PRESIDENT.- 60% d'augmentation sur le budget voirie cette année, Madame Mozziconacci.

Madame LEVY-MOZZICONACCI.- C'est pour cela que 1,5 million peut aussi aider aujourd'hui. Je pense que vous avez tous les jours des demandes qui vous sont exprimées notamment dans le 8^e arrondissement de Marseille où l'on va faire cette dépense.

Vous êtes conscient de la demande qui est faite par nos concitoyens sur ce dossier de voirie et de propreté.

On envisage, en revanche sans sourciller, de consacrer des montants particulièrement élevés à ériger une œuvre sans concertation, sans discussion et en toute discrétion.

Monsieur LE PRESIDENT.- Non, Madame, il y a un jury !

Madame LEVY-MOZZICONACCI.- Sur la forme, le Conseil communautaire n'a pas été informé de cette œuvre monumentale quand bien même la décision de les initier vous appartient, Monsieur le Président. C'est certes conforme aux textes mais c'est « gênant » au regard des sommes en jeu.

Pour l'anecdote, Monsieur le Président et chers collègues, certains de nos collègues, ici présents, membres de la Commission d'Appels d'Offres ont découvert à la lecture de l'article de *La Provence* – merci les journalistes – un concours dont ils n'avaient

pas entendu parler sachant qu'ils étaient mentionnés comme membres du jury dudit concours.

Tout cela, Monsieur le Président, mes chers collègues, fait un peu tâche, excusez-moi de l'expression et je suis sûre que nombre de mes collègues ici partagent notre « émoi ».

On peut certainement se poser la question de savoir qui est supposé financer cette œuvre monumentale à part les contribuables métropolitains ?

A-t-on proposé un projet d'aménagement urbain susceptible d'être éligible aux fonds européens, Monsieur le Président ? Comment se fait-il qu'un projet d'une telle ampleur n'ait pas fait l'objet d'une consultation ou tout du moins d'une information des élus concernés ? Comment se fait-il que les habitants du quartier et plus largement de Marseille qui souffrent depuis plus de cinq ans des nuisances liées aux travaux n'aient pas été impliqués, concernés, que les CIQ n'aient pas non plus été associés à ce projet d'une telle ampleur ?

Peut-être craignait-on leur réponse ?

Je terminerai mon intervention en vous demandant, quelles sont vos intentions à ce sujet et à quel stade d'avancement est ce projet ?

Je tiens enfin, au nom de mon groupe, à rappeler que nous ne sommes évidemment pas opposés par principe et par choix politique, à une politique culturelle volontariste dans notre ville, mais on ne peut pas vouloir dans un même temps, tout et son contraire, les économies et les dépenses somptuaires.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.

Monsieur MARANDAT.- Sur cette requalification du rond-point du Prado, nous avons aussi quelques observations à faire, pas tellement sur la convention mais sur la réalisation et nous en profitons pour prendre la parole à ce sujet.

Cette requalification nous laisse en effet un peu perplexes. Sans rigidité politique, ce n'est pas le problème, mais en tant que citoyens, consommateurs et utilisateurs lambda, nous ne pouvons approuver la façon dont est réalisée cette requalification.

En effet, dans le rapport, vous osez dire : « *Revalorisation sans dégradation de la fluidité de la circulation* ». Là, vous poussez quand même un petit peu ! C'est un peu de l'hypocrisie.

Nous avons déjà vu, lors de la réalisation du tunnel Prado Sud, la façon dont ont été implantées une entrée et une sortie, en plein milieu des voies de circulation, avec une requalification du boulevard Rabatau qui aboutit, là où il y avait deux voies de circulation, à en faire une en haut, avec des trottoirs énormes, et une en bas. Il y a donc deux voies de circulation, c'est-à-dire que cela n'a rien changé. Nous pouvons craindre que pour la requalification du rond-point du Prado, nous soyons un peu dans le même cas de figure.

Ce rond-point du Prado était quand même un des rares endroits de Marseille un peu large, un peu aéré, un peu paisible. Il va devenir un endroit où les embouteillages, le stress et la pollution...

(Brouhaha)

Oui, c'est un endroit aéré où il était agréable d'aller. Quand j'étais petit, j'allais souvent m'y promener...

Cela va devenir un endroit où les embouteillages, le stress et la pollution vont régner en maître. Ceci couplé avec l'inéptie de la requalification du stade Vélodrome qui va être enserré au milieu d'une forêt de constructions de type HLM de l'ère stalinienne à Moscou.

(Protestations)

J'y suis repassé hier, c'est hallucinant ce stade. Quand on arrive de Michelet, c'est vraiment...

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Marandat, si vous me permettez de vous interrompre, vous êtes passé hier devant le Vélodrome mais il y a longtemps que vous n'est pas allé à Moscou alors...

Monsieur MARANDAT.- Il y a deux ans.

Monsieur LE PRESIDENT.- Les HLM de Moscou ne ressemblent pas à cela !

Monsieur MARANDAT.- A part la couleur, la construction si !

De plus le centre commercial va entraîner, nous le savons, une augmentation importante de la circulation. Est-ce que cette requalification du rond-point du Prado, vous la voyez entraînant une augmentation des voies de circulation ? Non. Ça serait trop simple.

Vos architectes de l'urbanisme me font un peu l'effet d'obsessionnels qui mettent un malin plaisir à transformer la vie de leurs concitoyens en un enfer les obligeant à passer un temps infini dans leur voiture pour ceux qui ne peuvent pas faire autrement, augmentant le stress et la pollution pour tout le monde.

Par exemple la voie de dégagement qui est en train d'être faite du rond-point du Prado vers Castellane n'aura qu'une seule voie, alors qu'il y en avait trois à la sortie du rond-point. Pire du côté Michelet.

Comment pouvez-vous dire que cela ne va pas empêcher la fluidité de la circulation ? Vous savez que cela va devenir un *truc* incroyable ! Vous le savez. Ne parlons pas des soirs de match ou lorsqu'il y a aura les soldes au centre commercial !

Il me semble que les Marseillais pourraient avoir le droit d'avoir un endroit où il serait bon de pouvoir se déplacer et profiter d'un quartier où il fait encore bon de résider. Nous nous abstenons. Une requalification oui, mais pour le bien-être de tous et non pas pour obéir toujours au fantasme des ayatollahs de la non liberté de circulation.

(Applaudissements)

Monsieur MORAIN.- Monsieur le Président, mes chers collègues, tout d'abord, nous allons commencer par vous remercier. Car après la requalification du boulevard Rabatau, si vous y alliez, Monsieur Marandat, pour rencontrer les habitants, le Comité d'intérêt de quartier, les commerçants, vous vous apercevriez que les habitants, les commerçants du boulevard Rabatau sont désormais très satisfaits de la façon dont ce boulevard a été requalifié sous d'ailleurs la présidence du précédent exécutif qui mérite également à cet égard d'être remercié.

Merci à vous Monsieur le Président pour avoir pris la décision, dès votre élection et suite à une rencontre que nous avons eue tous les deux, de lancer les travaux de requalification du rond-point du Prado qui en avait bien besoin après le tunnel Prado Sud, après le boulevard Rabatau, après le stade Vélodrome. Il y avait, au niveau de l'environnement urbain, des décisions à prendre de la part de la puissance publique comme un point d'orgue de la rénovation de l'ensemble de ces quartiers, un point final : lancer cette requalification du rond-point du Prado.

Vous avez décidé de le faire, ce n'est pas tout à fait rien car cela coûte aux environs de 4,5 millions d'euros. Vous avez pris cette décision car le rond-point du Prado va bien au-delà du 8^e arrondissement, il est sur cette diagonale royale qui va de la porte d'Aix jusqu'à l'Obélisque de Mazargues. Il fallait naturellement terminer avec une requalification de la voirie de très grande qualité. C'est le choix qui a été fait, il n'y a pas de restriction de la place de la voiture, il y aura au contraire de nombreuses voies de circulation avec un partage entre la voiture, les transports en commun, les places de stationnement, les places de livraison, le vélo. Tout cela a été travaillé dans le détail avec le Comité d'intérêt de quartier, les associations de commerçants. Et d'ailleurs, le Comité d'intérêt de quartier ou plus précisément les deux Comités d'intérêt de quartier ont été concertés. Ils sont parfaitement d'accord, ainsi que Mme la Présidente de la fédération des Comités d'intérêt de quartier du 8^e arrondissement.

Si vous aviez assisté, Madame Lévy-Mozziconacci, à ces réunions auxquelles vous étiez invitée comme tous les élus des 6^e et 8^e arrondissements, vous vous seriez aperçue qu'ils étaient parfaitement d'accord et même qu'ils étaient extrêmement demandeurs de ce processus de requalification.

Venons-en maintenant à la culture à laquelle vous vous opposez. Il ne faudrait plus acheter d'œuvre d'art parce que cela coûte trop cher ! C'est nouveau à gauche cette position, mais on en prend bonne note.

Quelles solutions y avait-il ? Nous avons trois solutions pour le centre du rond-point du Prado, soit ce que j'appelle le rond-point bégonias sur les ronds-points de Sous-préfecture. Franchement, ce n'est pas à la hauteur de cet endroit de la ville de Marseille, soit

une fontaine classique (l'œuvre d'art pouvant aussi être une fontaine), je n'y étais pas favorable car on a quelques difficultés à Marseille à faire fonctionner les fontaines comme on le voit malheureusement à la place Castellane. Et puis il y avait le choix de l'œuvre d'art. C'est ce choix-là qui a été fait, en présence des Comités d'intérêt de quartier concernés. Le concours est lancé. Je laisserai le Président de la Commission d'Appel d'Offres vous répondre sur les détails techniques, mais il est normal que les membres de la Commission d'Appel d'Offres soient également membres de la Commission *ad hoc* dans le cadre d'un projet, c'est extrêmement classique dans toutes les collectivités territoriales.

Nous lançons ce concours. C'est bien, parce que ça motive, ça mobilise les artistes. Il y a énormément de demandes pour participer à cet appel d'offres. Nous verrons les propositions que nous recevrons. Nous verrons bien les projets que nous aurons, mais c'est sûr qu'il faut une œuvre de qualité, une œuvre structurante pour mettre à la hauteur de l'environnement urbain, le rond-point du Prado. Tout le monde en est d'accord.

Et puis parce qu'il faut bien parler un peu du rapport, on peut en profiter, après avoir remercié le Président de la Communauté urbaine, pour remercier la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Conseillère départementale du canton puisque le Conseil départemental participe pour moitié, non pas à l'œuvre qui viendra après, mais à l'ensemble du processus de travaux et de rénovation de ce rond-point.

Tout cela a été fait en concertation avec les habitants. Ils sont d'accord avec nous et donc pas d'accord avec vous.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT. - Merci beaucoup pour cette réponse précise. Nous allons donner la parole à Mme la Présidente du Conseil départemental qui a financé à 50% ce rond-point et nous la remercions beaucoup de cette aide. Je reviendrai sur le financement car j'entends un peu aboyer de ce côté, pour rappeler des choses que je n'aurais pas voulu rappeler mais que je vais rappeler quand même puisque vous avez soulevé un certain nombre de questions.

Madame VASSAL. - Monsieur le Président, mes chers collègues, je n'avais pas prévu d'intervenir sur ce sujet-là, car il me semblait tout à fait logique que le Conseil départemental soit aux côtés de la Communauté urbaine sur ce projet, car c'est un projet qui est extrêmement structurant et permet de finaliser une circulation dans un quartier où les gens ont beaucoup souffert pendant tant d'années.

Mais ce que je regrette, c'est que Mme Levy-Mozziconacci voit toujours les choses par le petit bout de la lorgnette.

Nous sommes sur une convention. J'aurais apprécié qu'elle puisse nous dire : *enfin vous avez renoué les liens entre la Communauté urbaine et le Conseil départemental.*

Il est logique que le Conseil départemental, en tant que financeur de l'ensemble de travaux qui sont faits sur les communes puissent aussi être aux côtés de MPM et c'est le cas aujourd'hui.

Plutôt que de regarder une œuvre qui est encore dans les cartons et dont on ne connaît pour le moment pas le coût, regardez l'intérêt que cela peut apporter à la population.

Je comprends très souvent nos collègues des communes à l'extérieur de Marseille. Ils en ont un peu assez de ces débats de politique politicienne. Je crois qu'il faut qu'on fasse avancer les choses.

Madame, vous pourriez effectivement relever le niveau en disant que c'est une bonne chose que le Conseil départemental mette 50%, soit 2,5 millions sur ce financement, malgré des dotations de l'Etat qui ne font que baisser.

Vous pourriez, en tant que socialiste, être notre porte-parole auprès du gouvernement pour dire que maintenant, ça suffit, que les collectivités territoriales ne sont pas un tiroir-caisse. Si le Conseil départemental n'était pas là, je pense que très peu de communes pourraient faire ce qu'elles font aujourd'hui.

J'espère aussi que vous serez, car je crois que ce sont des socialistes qui dirigent la Région, au moins pour la fin de l'année, notre porte-parole pour essayer d'utiliser des fonds FEDER qui sont de 56 millions par an et dont nous n'avons pas vu le moindre copeck arriver depuis un nombre d'années assez important.

Madame, les leçons, on peut les mettre de côté. Je n'avais pas prévu d'intervenir car je pense que c'était une politique logique que nous devons avoir dans notre collectivité mais je ne peux pas laisser dire une chose pareille.

J'attends des remerciements mais l'espoir fait vivre. En tout cas, je vous remercie, Monsieur Moraine et Monsieur le Président, d'avoir cité le Conseil départemental dans ce projet.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous vous remercions beaucoup pour votre intervention et pour votre participation.

Madame GHALI.- L'intervention de ma collègue était une intervention sur le problème du monument. Sur la requalification, nous avons voté pour et d'ailleurs vous avez vu que nous avons voté pour beaucoup de rapports ce matin.

Il y a une chose que je ne peux pas vous laisser dire ici Monsieur le Président. Si on n'est pas d'accord, on a le droit de s'exprimer, de le dire.

En revanche, il y a des termes qui ne peuvent pas être utilisés, Monsieur le Président. Le terme aboyer n'est pas un terme à employer ici. Les élus qui s'expriment sont des élus, représentants de la population. Je crois que c'est un terme que l'on devrait bannir de notre Conseil communautaire.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Dans ce cas-là, il dépend de la courtoisie de chacun. Si chacun respecte l'autre, tout le monde sera respecté. Mais je n'accepte pas des leçons unilatérales. Nous n'avons pas l'obligation d'être courtois pendant que d'autres vocifèrent.

(Applaudissements)

Les choses étant posées clairement, je vais répondre à Mme Levy-Mozziconacci.

Je suis déçue d'une intervention de ce niveau de votre part. Il semblerait que dans votre analyse, vous ayez négligé l'accessoire au principal. Le principal, je ne voulais pas le soulever, je n'avais pas envie de le soulever, mais je vais le faire. Lorsque j'ai eu le plaisir et l'honneur d'être élu par mes amis, ici sur ce siège, j'ai découvert deux ronds-points : le rond-point du Prado et le rond-point Scott qui étaient dans un état de délabrement et nécessitaient, dans les deux cas, d'être remis en état. Je suis choqué que la majorité précédente n'ait pas négocié avec la société Prado Sud pour faire prendre en tout ou partie les travaux dont elle était responsable après les désordres qu'elle avait commis.

Vous n'ignorez pas, les élus de la majorité comme de l'opposition, que compte tenu – et je m'en étais ouvert longuement avec le Président de l'époque – du grand émissaire qui passe sous l'avenue du Prado, la société du Prado Sud a dû surélever l'épicentre. Nous avons un endroit qui est bombé au milieu, à l'épicentre de ce carrefour. Ainsi, la totalité de ce carrefour est devenu inopérant et nécessitait d'être repris.

Je ne vous cache pas que j'ai été très surpris que l'on n'ait pas fait prendre tout ou partie (on pouvait accepter un taux d'usure de 30%, de 40% qui aurait été à la charge de la collectivité) mais si j'avais été Président à l'époque, j'aurais fait prendre en charge les 60 ou 70% de l'opération par la société du tunnel Prado Sud comme pour le rond-point Scott.

D'ailleurs, j'ai négocié avec la société la réfection du rond-point Scott qu'elle a pris à sa charge et qui n'a pas coûté un seul sou à la collectivité, à l'exception du jardin qui se trouve au milieu et qui sera pris en charge par la Ville de Marseille, tout comme l'éclairage puisque c'est la compétence de la ville.

C'est cela Madame que vous auriez pu soulever. C'est cela qui aurait été séant. Là, nous aurions fait de vraies économies. La société Tunnel Prado Sud est une société privée. A ce titre, elle aurait pu remettre en ordre les désordres qu'elle avait commis.

Je vais maintenant vous parler de l'œuvre d'art. Je dois reconnaître, à l'instar de mes amis, que je suis surpris qu'à gauche, on ne soit pas pour la culture, pour les œuvres d'art etc.

Avec mes collègues, Madame Levy-Mozziconacci, je ne voudrais pas être binaire, mais nous avons une autre conception de la vie et de la ville. Nous considérons qu'embellir notre ville, c'est embellir la vie des gens. Nous sommes là pour ça. Nous n'avons aucune autre mission que d'embellir et de faciliter la vie des gens.

Le prix maximum de cette œuvre d'art a été fixé à plus d'un million d'euros. Ce n'est pas le prix mais c'est une enveloppe. Nous aurons peut-être une très belle œuvre d'art que le jury de concours retiendra, au tiers ou au quart du prix.

Vous disiez que vous n'êtes pas au courant, mais moi non plus je ne suis pas au courant de ce que proposent les artistes, c'est tout le but d'un appel d'offres. Le jury de concours va se réunir et dira ce qui sera retenu. Peut-être même n'y aura-t-il rien de bien et l'on retoquera ce jury de concours.

Quand on passe sur la place Castellane, maintenant qu'elle a retrouvé tous ses atours, il manque un peu d'eau c'est vrai, est-ce qu'aujourd'hui, vous vous souvenez lorsque le Marquis de Castellane a donné le terrain, le fonds servant comme on dit en droit, à la commune de Marseille ? Vous souvenez-vous combien coûtait le terrain ? Vous souvenez-vous le prix que la ville a mis à faire cette somptueuse fontaine ? Vous souvenez-vous aujourd'hui du prix de la magnifique fontaine du Palais Longchamp ? Savez-vous combien cela a coûté aux contribuables locaux ? Vous ne vous rappelez plus, moi non plus.

Ce que je sais, c'est que c'est beau et ça nous satisfait encore aujourd'hui. J'ai la modestie de croire qu'aujourd'hui ici, maintenant, on travaille pour l'instant, mais on travaille pour nos enfants, pour les enfants de nos enfants et nous lèguerons des choses aussi belles que celles que je viens de citer et qui ont très heureusement embelli notre ville et donc la vie des gens.

Je trouve que cette polémique n'a vraiment pas lieu d'être et je suis un peu attristé. Je comprends que vous puissiez dire que c'est un prix important. C'est vrai que c'est cher, moi aussi je trouve que c'est très cher, mais cela ne veut pas dire pour autant que c'est le prix, c'est une enveloppe.

Que voulez-vous que nous mettions au centre ? Un ballon ? Des pots de fleurs ?

Monsieur Marandat, vous disiez que lorsque vous étiez petit, vous alliez vous promenez là-bas, mais il y a longtemps que vous ne vous y êtes plus promené car depuis on a planté des micocouliers. Les micocouliers sont très beaux et très grands. Non seulement il y en a, mais on va encore en planter partout aux quatre coins. Vous pourrez encore jouer si vous voulez. Des boqueteaux seront plantés de micocouliers. D'ailleurs vous pourrez voir le remplacement puisqu'à l'endroit des arbres qui vont être plantés, d'énormes rochers s'y trouvent. Ce ne sont pas des pièges, c'est pour ménager l'espace des arbres qui seront plantés. Nous allons augmenter le couvert végétal ce qui va le rendre encore plus beau.

Par ailleurs, les matériaux sont sobres mais beaux, de grande qualité. Vous verrez que l'on n'a rien changé, on a simplement donné de l'espace à tout le monde. Ce sont des cercles concentriques. On a donné de l'espace aux piétons, de l'espace aux vélos, de l'espace aux transports en commun, de l'espace aux voitures. Cela aura une vertu, il y aura les mêmes voies qu'avant, mais cela ralentira par obligation la vitesse des véhicules au carrefour qui se trouve-là.

Vous avez parlé des emmanchements etc., c'est la conséquence du Tunnel Prado Sud, ce n'est pas la conséquence de l'aménagement de la place. D'ailleurs, je suis persuadé, mes chers collègues, comme c'est toujours le cas, que lorsqu'en décembre, nous viendrons couper le ruban (l'œuvre monumentale ne sera pas encore en place) tous ensemble, vous serez nombreux de la majorité mais aussi de l'opposition à me dire, car c'est toujours comme ça que ça finit : *on trouve que c'est beau, on trouve que c'est bien et on est tous là pour l'apprécier*. Je vous invite à venir, vous ne serez pas déçu car ce sera très beau. Un petit échantillon est fait devant l'entrée de la foire de Marseille. Vous verrez que c'est de grande qualité. Ce n'est pas tout à fait achevé mais quand ça le sera, vous serez le premier à applaudir à nos côtés, ainsi que nos collègues pour dire que finalement on a bien travaillé ensemble.

Merci à tous.

(Applaudissements)

Monsieur CASELLI.- Monsieur le Président, je ne vais pas rentrer dans des polémiques, vous savez que ce n'est pas mon genre...

Monsieur LE PRESIDENT.- Moi non plus.

Monsieur CASELLI.- Bien sûr. Je voudrais rappeler quelques vérités. Le contrat des travaux du tunnel Prado Sud date de 2006. Il n'a pas été fait sous ma mandature. J'aurais préféré que les problèmes du type rond-point Scott soient intégrés dans le premier contrat ce qui n'était pas le cas.

En revanche, je vous rappelle fort opportunément que je ne suis plus Président depuis pratiquement un an et demi maintenant et que j'aurais probablement négocié comme vous dans le cadre de la réfection du boulevard Rabatau le problème du Rond-Point Scott. Je n'ai pas eu le temps de le faire, c'était à vous de le faire dans le cadre de la continuité, mais je suis d'accord avec vous, il fallait le faire.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur Caselli.
Nous passons au vote.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

103. VOI 009-25/09/15 CC - Approbation de la revalorisation de l'opération d'investissement relative aux travaux du barreau de contournement de la place Saint Christophe aux Accates à Marseille (11ème arrondissement).

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

104. VOI 010-25/09/15 CC - Approbation de l'avenant n°2 à la convention n°09/207 relatif à l'aménagement du pont-rail à Carry le Rouet.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

105. VOI 011-25/09/15 CC - Approbation d'une convention avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive dans le cadre du projet de réalisation du Boulevard Urbain Sud entre la traverse Parangon et l'échangeur Florian à Marseille (8ème, 9ème et 10ème arrondissements).

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Chenoz, la Commission Développement économique et Emploi s'est réunie le 14 septembre.

Monsieur CHENOZ.- Les 10 rapports examinés ont reçu un avis favorable unanime de la Commission avec seulement une réserve de vote du groupe Pour un Territoire Solidaire sur le rapport n°106.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Boré, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

(Pas d'observation)

106. DEV 001-25/09/15 CC - Approbation d'une convention d'assistance à maître d'ouvrage avec la SOLEAM, pour la restructuration de Saumaty Pêche

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine

107. DEV 002-25/09/15 CC - Paiement de la cotisation 2015 à la Coordination Nationale des Conseils de développement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

108. DEV 003-25/09/15 CC - Paiement de la cotisation 2015 à l'association Territoires Citoyens pour le Conseil de développement de Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

109. DEV 004-25/09/15 CC - Adhésion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'association Provence Promotion et participation au programme de travail 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

110. DEV 005-25/09/15 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à l'association "Communauté Economique et Financière Méditerranéenne" (CEFIM) pour l'appui au lancement de la plateforme Experfi et paiement de la cotisation 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

111. DEV 006-25/09/15 CC - Promotion des Zones d'Activités de Marseille Provence Métropole dans les salons professionnels et économiques

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

112. DEV 007-25/09/15 CC - Participation de Marseille Provence Métropole au soutien financier à l'association Marseille Métropole Initiative - Approbation d'une subvention d'investissement pour l'abondement au fonds de prêt d'honneur - Création de l'opération et affectation des crédits relatifs à cet abondement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

113. DEV 008-25/09/15 CC - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Pôle Métropolitain de l'Entrepreneuriat pour la mission de préfiguration du pôle de création d'entreprises de la Cabucelle.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

114. DEV 010-25/09/15 CC - Attribution d'une subvention à l'association Club Wtc Apex pour l'année 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

115. DEV 009-25/09/15 CC - Attribution d'une subvention à l'entreprise Eazieer dans le cadre du Fonds d'Innovation Marseille Provence (FIMP)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, PATRIMOINE FONCIER, PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur De Pietro, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission ?

Monsieur DE PIETRO.- Lors d'une Commission, certes matinale, cinq rapports ont été présentés. Tous ont reçu un avis favorable unanime de cette Commission avec une réserve de vote du groupe Front National sur les redevances de crémation pour l'année 2016. Etaient en cause les fameux cercueils dits en carton qui sont plus onéreux au brûlage que les autres.

116. EPPS 001-25/09/15 CC - Attribution d'une subvention à la Commission Locale d'Information (CLI) de Cadarache pour l'année 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous pourriez soulever le fait que Cadarache n'est pas sur notre territoire, mais en fait, on aide une société qui se trouve sur notre territoire, aux Arnavaux.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Giberti pour les rapports n°117 à 120.

Monsieur GIBERTI.- J'aimerais ajouter quelque chose pour le prix des crémations des cercueils en carton. Le prix est beaucoup plus cher car la crémation coûte plus cher. Cela pose des problèmes. Il faut plus de gaz. C'est technique et scientifique. Nous avons décidé de mettre un prix plus élevé que pour les autres cercueils.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est surprenant.

Monsieur GIBERTI.- C'est surprenant mais cela pose des problèmes de gaz, d'oxygène, c'est très compliqué. Notre nouveau Directeur nous l'a expliqué clairement en Conseil d'administration. Nous avons donc décidé d'appliquer ce tarif.

117. EPPS 002-25/09/15 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une opération d'investissement relative aux fonds de concours pour les équipements sportifs et culturels des communes membres

Le rapport est retiré

118. EPPS 003-25/09/15 CC - Approbation du montant des redevances de crémation pour l'année 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

119. EPPS 004-25/09/15 CC - Désignation du Directeur de la Régie du Crématorium Saint-Pierre

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

120. EPPS 005-25/09/15 CC - Paiement de la Cotisation annuelle 2015 à l'union du Pôle Funéraire Public (UPFP)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

**COMMISSION INNOVATION PROSPECTIVE ET ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Collart, pour les rapports n°121 à 125.

Monsieur COLLART.- L'ensemble des rapports de la Commission a reçu un avis favorable à l'unanimité avec réserve de vote du Front National.

121. IPE 001-25/09/15 CC - Attribution d'une subvention à l'Association Nationale des Docteurs (ANDès) pour l'organisation de la deuxième édition des Journées de la Communauté Française des Docteurs

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

122. IPE 002-25/09/15 CC - Approbation d'une demande de subvention pour une étude pré-opérationnelle de requalification du cœur du technopôle à Marseille 13ème arrondissement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

123. IPE 003-25/09/15 CC - Approbation de la création de l'opération et de l'affectation des crédits relatifs au projet - The Camp

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine
Abstention du groupe Pour un Territoire Solidaire

124. IPE 004-25/09/15 CC - Attribution de subventions aux entreprises pour l'appel à projets du Fonds Unique Interministériel n° 20 dans le cadre du co-financement des projets de recherche et développement labellisés par les pôles de compétitivité.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

125. IPE 005-25/09/15 CC - Projets Réseaux Electriques Intelligents/Smart Grids sur le territoire de Marseille Provence Métropole : attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Capénergies.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- L'ordre du jour est épuisé. Notre prochaine séance publique aura lieu le 23 octobre. Nous aurons, jusqu'à la fin de l'année, une réunion publique tous les mois, donc en octobre, novembre et décembre. Nous aurons beaucoup de plaisir à nous retrouver.

Je vous souhaite une bonne fin de journée. Merci à toutes et à tous.
La séance est levée.

(La séance est levée à 12 heures 10)